BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N°R53-2025-109

PUBLIÉ LE 8 SEPTEMBRE 2025

Sommaire

ARS /

R53-2025-09-05-00007 - 20250905 DEC IRC Fondation AUB Santé site Vitré 25-00073 (2 pages) Page 3

R53-2025-09-05-00009 - 20250905 DEC PSY Fondation Bon Sauveur 25-00126 (5 pages) Page 6

R53-2025-09-05-00006 - 20250905 DEC IRC AUB Santé site Pontchaillou 25-00111 (2 pages) Page 12

R53-2025-09-05-00008 - 20250905 DEC IRC CHRU Rennes site Ponchaillou 25-00101 (2 pages) Page 15

R53-2025-09-08-00005 - Arrêté modificatif de composition CSOS (6 pages) Page 18

R53-2025-09-08-00002 - Arrêté modificatif de composition de la commission permanente (3 pages) Page 25

R53-2025-09-08-00001 - Arrêté modificatif de composition de la CRSA (12 pages) Page 29

R53-2025-09-08-00006 - Arrêté modificatif de composition de la CSDU (3 pages) Page 42

R53-2025-09-08-00004 - Arrêté modificatif de composition de la CSMS (5 pages) Page 46

R53-2025-09-08-00007 - Arrêté modificatif de composition de la CSP (5 pages) Page 52

Direction Régionale des Finances Publiques /

R53-2025-09-01-00045 - Décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Madame Muriel PETITJEAN, directrice du pôle gestion publique de la DRFiP de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine, aux agents du centre de gestion financière Rectorat (2 pages) Page 58

DRAAF /

R53-2025-09-04-00003 - Tableau des arrêtés relatifs aux contrôles des structures agricoles juin 2025 (17 pages) Page 61

DREAL /

R53-2025-09-06-00001 - DREAL BRETAGNE - Arrêté portant subdélégation de signature (7 pages) Page 79

préfecture de région /

R53-2025-09-05-00010 - 2025 09 05 AR DESIGNATION CESER STEPHANE KERGOURLAY CLG2-1 (2 pages) Page 87

ARS

R53-2025-09-05-00007

20250905 DEC IRC Fondation AUB Santé site Vitré 25-00073

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

Décision ARS Bretagne n°2025/203
portant autorisation de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale à la Fondation AUB Santé (350000626), sur le site de l'unité de dialyse de Vitré (350053930)

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE BRETAGNE

- **Vu** le Code de la santé publique et notamment ses articles L.6122-1 et suivants, et R.6122-1 et suivants relatifs aux autorisations, R.6123-1 et suivants relatifs aux conditions d'implantation de certaines activités de soins et des équipements matériels lourds et D.6124-1 et suivants relatifs aux conditions techniques de fonctionnement ;
- **Vu** l'ordonnance n° 2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** le décret 30 juillet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLÈRE en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne à compter du 25 août 2025 ;
- **Vu** l'arrêté en date du 27 juillet 2021 fixant le contenu du dossier de demande initiale d'autorisation d'activité de soins et équipements matériels lourds ;
- **Vu** l'arrêté de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 25 octobre 2023, portant délimitation des zones du schéma régional de santé de Bretagne donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** l'arrêté révisé de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 26 octobre 2023 portant approbation du Projet Régional de Santé de l'ARS Bretagne ;
- **Vu** l'arrêté 2024/200 en date du 13 décembre 2025 fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation d'activités de soins et d'équipements matériels lourds pour l'année 2025, et prévoyant notamment l'ouverture d'une fenêtre du 6 janvier 2025 au 6 mars 2025 ;
- **Vu** l'arrêté 2025/201 en date du 17 décembre 2024 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour les activités de traitement de l'insuffisance rénale chronique ;
- **Vu** l'arrêté en date du 25 août 2025 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à M. Malik LAHOUCINE, Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Bretagne, à compter 25 août 2025 ;
- **Vu** la demande présentée par la Fondation AUB Santé (350000626), visant à obtenir l'autorisation de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale sous la modalité « unité de dialyse médicalisée », sur le site de l'unité de dialyse de Vitré (350053930) sis 30 route de Rennes 35500 VITRE ;
- **Vu** l'avis de la Commission Spécialisée de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie compétente pour le secteur sanitaire de la région Bretagne, relative à l'organisation des soins, lors de sa séance du 17 juin 2025, sur les mentions concernées au regard du Décret du 27 février 2025 ;

Considérant que la demande s'inscrit dans le cadre des objectifs quantitatifs de l'offre de soins (OQOS) du Schéma régional de Santé, figurant dans le Projet régional de santé de la région Bretagne ;

Considérant qu'elle est compatible avec les objectifs du volet « traitement de l'insuffisance rénale chronique » du Schéma régional de santé ;

Considérant que le demandeur s'engage à respecter les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement ;

Considérant que la demande est ainsi compatible avec les dispositions de l'article L6122-2 du Code de la santé publique ;

DECIDE

Article 1 La demande présentée par la Fondation AUB santé (350000626) en vue d'obtenir l'autorisation de « Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale » sur le site de l'unité de dialyse de Vitré (350053930) sis 30 route de Rennes 35500 VITRE, **est acceptée** pour la modalité :

- Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée / Non saisonnier

Article 2 La durée de validité de la présente autorisation est de sept ans à compter de la mise en œuvre de l'activité de soins.

Article 3 Une visite de conformité pourra être réalisée par l'ARS Bretagne, conformément aux articles L. 6122-4 et D. 6122-38 du Code de la santé publique.

Article 4 En application de l'article L. 6122-10 du Code de la santé publique, l'établissement devra demander le renouvellement de l'autorisation au plus tard 14 mois avant son échéance.

Article 5 Cette décision peut faire l'objet, dans les deux mois de sa notification pour le promoteur ou de sa publication pour les tiers intéressés, d'un recours hiérarchique devant la Ministre en charge de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex dans la même condition de délai (le tribunal administratif peut notamment être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet « www.telerecours.fr »).

Article 6 La Directrice adjointe de l'hospitalisation de l'ARS Bretagne est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le – 5 SEP. 2025

Pour la Directrice générale
de l'agence régionale de santé Bretagne,
Le Directeur général adjoint

Malik LAHOUCINE

EJ : FONDATION AUB SANTE (350000626)
ET : UNITE DIALYSE VITRÉ AUB SANTE (350053930)

ARS

R53-2025-09-05-00009

20250905 DEC PSY Fondation Bon Sauveur 25-00126

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

Décision ARS Bretagne n°2025/206
portant autorisation d'exercer l'activité de soins de Psychiatrie par la Fondation Bon Sauveur (220000210), sur le site du Centre Hospitalier Bon Sauveur (220000608)

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE Bretagne

- **Vu** le Code de la santé publique et notamment ses articles L.6122-1 et suivants, et R.6122-1 et suivants relatifs aux autorisations, R.6123-1 et suivants relatifs aux conditions d'implantation de certaines activités de soins et des équipements matériels lourds et D.6124-1 et suivants relatifs aux conditions techniques de fonctionnement ;
- **Vu** l'ordonnance n° 2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** le décret 30 juillet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLÈRE en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne à compter du 25 août 2025 ;
- **Vu** l'arrêté en date du 27 juillet 2021 fixant le contenu du dossier de demande initiale d'autorisation d'activité de soins et équipements matériels lourds ;
- **Vu** l'arrêté de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 25 octobre 2023, portant délimitation des zones du schéma régional de santé de Bretagne donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** l'arrêté de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 26 octobre 2023 portant approbation du Projet Régional de Santé de l'ARS Bretagne et l'arrêté du 17 janvier 2025 relatif à la révision du Projet Régional de Santé Bretagne ;
- **Vu** l'arrêté 2025/11 en date du 27 janvier 2025 fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation d'activités de soins et d'équipements matériels lourds pour l'année 2025, et prévoyant notamment l'ouverture d'une fenêtre du 17 février 2025 au 17 avril 2025 ;
- **Vu** l'arrêté 2025/10 en date du 27 janvier 2025 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour la psychiatrie ;
- **Vu** l'arrêté en date du 25 août 2025 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à M. Malik LAHOUCINE, Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Bretagne, à compter 25 août 2025 ;
- **Vu** la demande présentée par Fondation Bon Sauveur (220000210), visant à obtenir l'autorisation d'exercer l'activité de « Psychiatrie » sous la mention « périnatalité », sur le site de Centre Hospitalier Bon Sauveur (220000608) sis 1 Rue Bon Sauveur 22140 BEGARD ;
- **Vu** l'avis de la Commission Spécialisée de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie compétente pour le secteur sanitaire de la région Bretagne, relative à l'organisation des soins, lors de sa séance du 17 juin 2025 ;

Considérant que la demande de psychiatrie mention périnatale est compatible avec les objectifs quantitatifs de l'offre de soins (OQOS) du Schéma régional de Santé, figurant dans le Projet régional de santé de la région Bretagne ;

Considérant qu'elle est s'inscrit dans les priorités d'actions du volet « psychiatrie » du Schéma régional de santé ;

Considérant que le demandeur s'engage à respecter les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement ;

Considérant que la demande est ainsi compatible avec les dispositions de l'article L6122-2 du Code de la santé publique ;

DECIDE

Article 1 La demande présentée par Fondation Bon Sauveur (220000210) en vue d'obtenir l'autorisation d'exercer l'activité de « Psychiatrie » sur le site Centre Hospitalier Bon Sauveur (220000608) sis 1 Rue Bon Sauveur 22140 BEGARD, **est acceptée** pour :

- Psychiatrie / Psychiatrie périnatale / Structures de prise en charge sur le site autorisé & Structures de prise en charge déployées en dehors du site géographique et coordonnées

Article 2 La durée de validité de la présente autorisation est de sept ans à compter de la mise en œuvre de l'activité de soins.

Article 3 Une visite de conformité pourra être réalisée par l'ARS Bretagne, conformément aux articles L. 6122-4 et D. 6122-38 du Code de la santé publique.

Article 4 En application de l'article L. 6122-10 du Code de la santé publique, l'établissement devra demander le renouvellement de l'autorisation au plus tard 14 mois avant son échéance.

Article 5 Cette décision peut faire l'objet, dans les deux mois de sa notification pour le promoteur ou de sa publication pour les tiers intéressés, d'un recours hiérarchique devant la Ministre en charge de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex dans la même condition de délai (le tribunal administratif peut notamment être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet « www.telerecours.fr »).

Article 6 Le Directeur de la délégation départementale des Côtes d'Armor de l'ARS Bretagne est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le - 5 SEP. 2025

Pour la Directrice générale
de l'agence régionale de santé Bretagne,
Le Directeur général adjoint

Malik LAHOUCINE

ARS - R53-2025-09-05-00009 - 20250905 DEC PSY Fondation Bon Sauveur 25-00126

Annexe 1 - Structures déployées pour le site autorisé (mise à jour suite à l'autorisation n°2025/206)

- **Psychiatrie de l'adulte**

Structures(s)	Forme de prise en charge	Nb structures	Nb lits / places	Commentaire
Unité d'hospitalisation complète	Séjours à temps complet		121	Comprend les unités d'hospitalisations suivantes : *Saint Luc : 36 lits *Unité Ker-Avel : 35 lits *Lévénez : 20 lits * Clinique addictologie : 30 lits
Accueil familial thérapeutique	Séjours à temps complet		8	
Unité d'hospitalisation de nuit	Séjours à temps partiel		3	
Hôpital de jour	Séjours à temps partiel		12	
Hôpital de jour addictologie	Séjours à temps partiel		10	
Appartements thérapeutiques			0	Non mis en œuvre

- **Psychiatrie / Psychiatrie périnatale**

Structures(s)	Forme de prise en charge	Nb structures	Nb lits / places	Commentaire
Equipe Mobile	Ambulatoire			Non mise en œuvre

- **Psychiatrie de l'enfant et adolescent**

Structures(s)	Forme de prise en charge	Nb structures	Nb lits / places	Commentaire
Accueil familial thérapeutique	Séjours à temps complet		5	Financement de 3 places actuellement - Non mis en œuvre
Hospitalisation Adolescents « Héol »	Séjours à temps complet		8	4 lits ouverts actuellement et autorisations de 8 lits

EJ : FONDATION BON SAUVEUR (220000210)
ET : CENTRE HOSPITALIER BON SAUVEUR (220000608)

ARS - R53-2025-09-05-00009 - 20250905 DEC PSY Fondation Bon Sauveur 25-00126

- **Psychiatrie / Soins sans consentement**

Structures(s)	Forme de prise en charge	Nb structures	Nb lits / places	Commentaire
Unité d'hospitalisation complète	Séjours à temps complet		25	5 lits ISO

Annexe 2 - Structures déployées en dehors du site autorisé

- **Psychiatrie de l'adulte**

Raison sociale ET	Structures(s)	Forme de prise en charge	Nb lits / places	Adresse postale	Commentaire
CMP DE CALLAC (ET - 220018329)	Centre médico-psychologique	Soins ambulatoires	0	14 bis RUE CHARLES LE GOFFIC 22160 CALLAC	
HOP DE JOUR CMP CATTP GUINGAMP (ET - 220005672)	Centre médico-psychologique	Soins ambulatoires	0	17 bis RUE DE L'ARMOR 22200 GUINGAMP	
	Hôpital de jour	Séjours à temps partiel	15		
	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel	Soins ambulatoires	0		
CMP CATTP SAINT QUAY PORTRIEUX (ET - 220018279)	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel		0	35 BD MARECHAL FOCH 22410 SAINT QUAY PORTRIEUX	
	Centre médico-psychologique	Soins ambulatoires	0		
HJ CMP CATTP ADULTES PAIMPOL (ET - 220018238)	Hôpital de jour	Séjours à temps partiel	15	11 RUE DU 18 JUIN 22500 PAIMPOL	
	Centre d'accueil	Soins	0		

EJ : FONDATION BON SAUVEUR (220000210)
ET : CENTRE HOSPITALIER BON SAUVEUR (220000608)

ARS - R53-2025-09-05-00009 - 20250905 DEC PSY Fondation Bon Sauveur 25-00126

Raison sociale ET	Structures(s)	Forme de prise en charge	Nb lits / places	Adresse postale	Commentaire
	thérapeutique à temps partiel	ambulatoires			
	Centre médico-psychologique	Soins ambulatoires	0		
HOP DE JOUR CMP CATTP LANNION (ET - 220018188)	Hôpital de jour	Séjours à temps partiel	15	7 RUE DE KERAMPONT 22300 LANNION	
	Centre d'accueil thérapeutique à temps partiel	Soins ambulatoires	0		
	Centre médico-psychologique	Soins ambulatoires	0		

EJ : FONDATION BON SAUVEUR (220000210)
ET : CENTRE HOSPITALIER BON SAUVEUR (220000608)

ARS

R53-2025-09-05-00006

20250905 DEC IRC AUB Santé site Pontchaillou 25-00111

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

Décision ARS Bretagne n°2025/202
portant autorisation de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale par la Fondation AUB Santé (350000626), sur le site de l'unité de dialyse de Pontchaillou Rennes (350032934)

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE BRETAGNE

- **Vu** le Code de la santé publique et notamment ses articles L.6122-1 et suivants, et R.6122-1 et suivants relatifs aux autorisations, R.6123-1 et suivants relatifs aux conditions d'implantation de certaines activités de soins et des équipements matériels lourds et D.6124-1 et suivants relatifs aux conditions techniques de fonctionnement ;
- **Vu** l'ordonnance n° 2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** le décret 30 juillet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLÈRE en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne à compter du 25 août 2025 ;
- **Vu** l'arrêté en date du 27 juillet 2021 fixant le contenu du dossier de demande initiale d'autorisation d'activité de soins et équipements matériels lourds ;
- **Vu** l'arrêté de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 25 octobre 2023, portant délimitation des zones du schéma régional de santé de Bretagne donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** l'arrêté révisé de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 26 octobre 2023 portant approbation du Projet Régional de Santé de l'ARS Bretagne
- **Vu** l'arrêté 2024/200 en date du 13 décembre 2025 fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation d'activités de soins et d'équipements matériels lourds pour l'année 2025, et prévoyant notamment l'ouverture d'une fenêtre du 6 janvier 2025 au 6 mars 2025 ;
- **Vu** l'arrêté 2025/201 en date du 17 décembre 2024 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour les activités de traitement de l'insuffisance rénale chronique ;
- **Vu** l'arrêté en date du 25 août 2025 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à M. Malik LAHOUCINE, Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Bretagne, à compter 25 août 2025 ;
- **Vu** la demande présentée par la Fondation AUB Santé (350000626), visant à obtenir l'autorisation de Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale sous la modalité « unité de dialyse médicalisée », sur le site de l'unité de dialyse de Pontchaillou Rennes (350032934) sis rue Henri Le Guilloux 35000 RENNES ;
- **Vu** l'avis de la Commission Spécialisée de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie compétente pour le secteur sanitaire de la région Bretagne, relative à l'organisation des soins, lors de sa séance du 17 juin 2025, sur les mentions concernées au regard du Décret du 27 février 2025 ;

Considérant que la demande s'inscrit dans le cadre des objectifs quantitatifs de l'offre de soins (OQOS) du Schéma régional de Santé, figurant dans le Projet régional de santé de la région Bretagne ;

Considérant cependant qu'elle s'est trouvée en concurrence avec deux autres demandes qui ont reçu une issue favorable permettant ainsi de répondre aux besoins fixés par les objectifs quantifiés de l'offre de soins du territoire ;

DECIDE

Article 1 La demande présentée par la Fondation AUB santé (350000626) en vue d'obtenir l'autorisation de « Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale » sur le site de l'unité de dialyse de Pontchaillou Rennes (350032934) sise rue Henri Le Guilloux 35000 RENNES, **est refusée** pour la modalité :

- Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée / Non saisonnier

Article 2 Cette décision peut faire l'objet, dans les deux mois de sa notification pour le promoteur ou de sa publication pour les tiers intéressés, d'un recours hiérarchique devant la Ministre en charge de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex dans la même condition de délai (le tribunal administratif peut notamment être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet « www.telerecours.fr »).

Article 3 La Directrice adjointe de l'hospitalisation de l'ARS Bretagne est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le - 5 SEP. 2025

Pour a Directrice générale
de l'agence régionale de santé Bretagne,
Le Directeur général adjoint

Malik LAHOUCINE

EJ : FONDATION AUB SANTE (350000626)
ET : UNITE DIALYSE PONTCHAILLOU RENNES AUB (350032934)

ARS

R53-2025-09-05-00008

20250905 DEC IRC CHRU Rennes site Ponchaillou 25-00101

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

Décision ARS Bretagne n°2025/204
portant autorisation de traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale par le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Rennes (350005179), sur le site de Pontchaillou (350000741)

LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE BRETAGNE

- **Vu** le Code de la santé publique et notamment ses articles L.6122-1 et suivants, et R.6122-1 et suivants relatifs aux autorisations, R.6123-1 et suivants relatifs aux conditions d'implantation de certaines activités de soins et des équipements matériels lourds et D.6124-1 et suivants relatifs aux conditions techniques de fonctionnement ;
- **Vu** l'ordonnance n° 2021-583 du 12 mai 2021 portant modification du régime des autorisations d'activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** le décret 30 juillet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLÈRE en qualité de Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne à compter du 25 août 2025 ;
- **Vu** l'arrêté en date du 27 juillet 2021 fixant le contenu du dossier de demande initiale d'autorisation d'activité de soins et équipements matériels lourds ;
- **Vu** l'arrêté de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 25 octobre 2023, portant délimitation des zones du schéma régional de santé de Bretagne donnant lieu à la répartition des activités de soins et des équipements matériels lourds ;
- **Vu** l'arrêté révisé de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne en date du 26 octobre 2023 portant approbation du Projet Régional de Santé de l'ARS Bretagne ;
- **Vu** l'arrêté 2024/200 en date du 13 décembre 2025 fixant le calendrier de dépôt des demandes d'autorisation d'activités de soins et d'équipements matériels lourds pour l'année 2025, et prévoyant notamment l'ouverture d'une fenêtre du 6 janvier 2025 au 6 mars 2025 ;
- **Vu** l'arrêté 2025/201 en date du 17 décembre 2024 fixant le bilan quantitatif de l'offre de soins pour les activités de traitement de l'insuffisance rénale chronique ;
- **Vu** l'arrêté en date du 25 août 2025 portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à M. Malik LAHOUCINE, Directeur général adjoint de l'Agence régionale de santé Bretagne, à compter 25 août 2025 ;
- **Vu** la demande présentée par le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Rennes (350005179), visant à obtenir l'autorisation de « Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale », sur le site de Pontchaillou (350000741) sis 2 rue Henri Le Guilloux35000 RENNES ;
- **Vu** l'avis de la Commission Spécialisée de la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie compétente pour le secteur sanitaire de la région Bretagne, relative à l'organisation des soins, lors de sa séance du 17 juin 2025 ;

Considérant que la demande s'inscrit dans le cadre des objectifs quantitatifs de l'offre de soins (OQOS) du Schéma régional de Santé, figurant dans le Projet régional de santé de la région Bretagne ;

Considérant qu'elle est compatible avec les objectifs du volet « traitement de l'insuffisance rénale chronique » du Schéma régional de santé ;

Considérant que le demandeur s'engage à respecter les conditions d'implantation et les conditions techniques de fonctionnement ;

Considérant que la demande est ainsi compatible avec les dispositions de l'article L6122-2 du Code de la santé publique ;

DECIDE

Article 1 La demande présentée par le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Rennes (350005179) en vue d'obtenir l'autorisation de « Traitement de l'insuffisance rénale chronique par épuration extrarénale » sur le site de Pontchaillou (350000741) sis 2 rue Henri Le Guilloux35000 RENNES, **est acceptée** pour la modalité :

- Hémodialyse en unité de dialyse médicalisée / Non saisonnier

Article 2 La durée de validité de la présente autorisation est de sept ans à compter de la mise en œuvre de l'activité de soins.

Article 3 Une visite de conformité pourra être réalisée par l'ARS Bretagne, conformément aux articles L. 6122-4 et D. 6122-38 du Code de la santé publique.

Article 4 En application de l'article L. 6122-10 du Code de la santé publique, l'établissement devra demander le renouvellement de l'autorisation au plus tard 14 mois avant son échéance.

Article 5 Cette décision peut faire l'objet, dans les deux mois de sa notification pour le promoteur ou de sa publication pour les tiers intéressés, d'un recours hiérarchique devant la Ministre en charge de la Santé. Ce recours hiérarchique ne constitue pas un préalable obligatoire au recours contentieux, qui peut être formé devant le tribunal Administratif de Rennes - Hôtel de Bizien - 3 Contour de la Motte - CS44416 - 35044 Rennes Cedex dans la même condition de délai (le tribunal administratif peut notamment être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible via le site Internet « www.telerecours.fr »).

Article 6 La Directrice adjointe de l'hospitalisation de l'ARS Bretagne est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le - 5 SEP. 2025

Pour la Directrice générale
de l'agence régionale de santé Bretagne,
Le Directeur général adjoint

Malik LAHOUCINE

EJ : CHRU RENNES (350005179)
ET : CHRU RENNES SITE PONTCHAILLOU (350000741)

ARS

R53-2025-09-08-00005

Arrêté modificatif de composition CSOS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA
la composition nominative de la
Commission spécialisée de l'organisation des soins
de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne
CRSA-CSOS 2025.09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 30 juilllet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLERE, en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Bretagne ;
Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;
Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;
Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2025.09 et de ses impacts sur la commission spécialisée de l'organisation des soins ;

ARRETE

Article 1er : La commission spécialisée de l'organisation des soins de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 46 membres. Sa composition nominative par collège est modifiée comme suit :
Collège 7I : Y. PRIGENT remplace E. CHAVLLIER (la demande de l'URPS MLB)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée de l'organisation des soins est concomitante à celle au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne et régie par les mêmes dispositions règlementaires.

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée de l'organisation des soins est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 08/09/2025

Pour la Directrice générale
La Directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSOS

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Conseil régional

Titulaire	MADAME	JOUNEAUX-PEDRONO	ELISABETH	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	CHAPPE	FANNY	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	LE BECHEC	CAROLE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

b) Conseils départementaux

Titulaire	MADAME	CADUDAL	VERONIQUE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
1er suppléant	MONSIEUR	LOUIS	GUILLAUME	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
2nd suppléant	MADAME	VASSALLO	NATHALIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR

c) Groupements de communes

Titulaire	MONSIEUR	ROPERS	MARC	PONTIVY COMMUNAUTE
1er suppléant	MONSIEUR	PIEDVACHE	BERNARD	Communauté de communes Saint-Méen Montauban
2nd suppléant	MADAME	QUEMERE	MARTINE	Communauté de communes Haute Cornouaille

d) Communes

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MONSIEUR	BLANDEL	JEAN-YVES	UNAFAM
1er suppléant	MONSIEUR	CHEVALIER	SERGE	URAF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	HENNEQUIN	ANNETTE	UNAFAM
Titulaire	MADAME	LAIGLE	FRANCINE	France REIN
1er suppléant	MONSIEUR	LE FALHER	CHRISTIAN	ASSOCIATION HUNTINGTON FRANCE
2nd suppléant	MADAME	SURGET	MARYANNICK	France REIN

b) Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1er suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

c) Associations de personnes handicapées

Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1er suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire		En cours de désignation		
1er suppléant	MONSIEUR	BELLEGUIC	DAVID	CTS ARMOR
2nd suppléant		En cours de désignation		

4°/ Collège des partenaires sociaux

a) Représentants des organisation syndicales de salariés représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LE ROUX	OLIVIER	CGT
1er suppléant	MADAME	GAGNARD	ANGELINA	CGT
2nd suppléant	MONSIEUR	TIMOUY	DIDIER	CGT
Titulaire	MONSIEUR	BARON	HERVE	CFDT
1er suppléant	MONSIEUR	POSTOLLEC	STEPHANE	CFDT
2nd suppléant	MADAME	UGUEN	VIVIANE	CFDT
Titulaire	MONSIEUR	NEDELEC	DOMINIQUE	FO
1er suppléant	MONSIEUR	LEBLOND	REGIS	FO
2nd suppléant	MONSIEUR	HENRY	PHILIPPE	FO

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	CAUMONT	VALERIE	MEDEF BRETAGNE

c) Représentants des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professoins libérales

Titulaire	MONSIEUR	CARPENTIER	JEAN	UNAPL
1er suppléant	MONSIEUR	OMNES	BERNARD	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
2nd suppléant	MADAME	GARENAUX	MARYSE	CHAMBRE REGIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	MONSIEUR	SIMON	BERNARD	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	MOY	JEROME	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

a) Représentants de la Mutualité française

Titulaire	MADAME	COLAS	FABIENNE	Mutualité Française Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	CONDON	REGIS	Mutualité Française Bretagne
2nd suppléant	MADAME	ARHANT	ISABELLE	Mutualité Française Bretagne

b) Représentants des régimes d'assurance maladie

Titulaire	MONSIEUR	CALCOEN	JEAN-BAPTISTE	UNCAM
1er suppléant	MADAME	LE BIHAN	CHRYSTELE	UNCAM
2nd suppléant	MADAME	MAROT	MARINE	UNCAM

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Représentants des organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou de l'éducation pour la santé

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

b) Représentants des organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, l'enseignement ou de la recherche

Titulaire	MADAME	TRON	ISABELLE	ORS BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		

7°/ Collège des offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements publics de santé

Titulaire	MONSIEUR	STINDEL	ERIC	FHF Bretagne
1er suppléant	MADAME	LEVRON	ARMELLE	FHF Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	GAUVRIT	JEAN-YVES	FHF Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	HUTIN	PASCAL	FHF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	CHEVER	NICOLAS	FHF Bretagne
2nd suppléant	MADAME	ALEMAN-TREVIDIC	MARIE-HELENE	FHF Bretagne
Titulaire	MADAME	LE GAGNE	ANNE	FHF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	PEPION	CEDRIC	FHF Bretagne
2nd suppléant	MADAME	LEMOINE	CATHERINE	FHF Bretagne
Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF Bretagne
2nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF Bretagne
Titulaire	MADAME	FAVREL-FEUILLADE	FLORENCE	FHF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	LE BORGNE	GILDAS	FHF Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	COUTURIER	PHILIPPE	FHF Bretagne

b) Représentants des établissements privés de santé à but lucratif

Titulaire	MONSIEUR	DE SAINT PERN	ARTUS	FHP Bretagne
1er suppléant	MADAME	BENSOUSSAN	SOPHIE	FHP Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	VINOT PREFONTAINE	CHARLES	FHP Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	CHAMOIS	JEROME	FHP Bretagne
1er suppléant	MADAME	AGOSTINI	JULIE	FHP Bretagne
2nd suppléant	MADAME	BOURHIS	VALERIE	FHP Bretagne

c) Représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

Titulaire	MONSIEUR	TOSUN	JEROME	FEHAP BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	LEMBELEMBE	JEAN-PAUL	FEHAP BRETAGNE
2nd suppléant	MONSIEUR	GUILLO	PASCAL	FEHAP BRETAGNE

Titulaire	MADAME	PELLIER	SOPHIE	FEHAP BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	LECOUSTRE	SYLVIE	FEHAP BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	DROUET	CORINNE	FEHAP BRETAGNE

d) Représentants des établissements assurant des activités de soins à domicile

Titulaire	MONSIEUR	BONAVENTUR	OLIVIER	FNEHAD Bretagne
1er suppléant	MADAME	DUROCHER	GAELLE	FNEHAD Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	FOSSIER	ERIC	FNEHAD Bretagne

e) Représentants des responsables des centres de santé et des maisons de santé

Titulaire	MADAME	GEREYS	CAROLE	ESSORT
1er suppléant	MADAME	COQUIL	CATHERINE	ESSORT
2nd suppléant	MADAME	HELARD ROBIN	STEPHANIE	ESSORT

f) Représentants des communautés professionnelles territoriales de santé

Titulaire	MONSIEUR	COUTURIER	THOMAS	CPTS PAYS DE QUIMPER
1er suppléant	MONSIEUR	MARECHAL	TRISTAN	CPTS PAYS D'AURAY
2nd suppléant	MONSIEUR	MEUROU	MICKAEL	CPTS PAYS DE ROHAN

g) Représentants des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

Titulaire	MONSIEUR	MOSER	HUBERT	URIOPSS
1er suppléant	MADAME	MARUELLE	LAURENCE	URIOPSS
2nd suppléant	MONSIEUR	LEHIR	ALAIN	URIOPSS

h) Médecin responsable d'un service d'aide médicale urgente ou structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

Titulaire	MONSIEUR	SOULAT	LOUIS	SAMU-Urgences de France
1er suppléant	MONSIEUR	CHAHIR	NOUREDDINE	SAMU-Urgences de France
2nd suppléant	MONSIEUR	BAREGE	XAVIER	SAMU-Urgences de France

i) Représentants des transporteurs sanitaires

Titulaire	MONSIEUR	KERLEAU	YANN	FNAP
1er suppléant	MONSIEUR	JOUAN	THIERRY	CNSA
2nd suppléant	MONSIEUR	LEBEL	MARC	FNAP

j) Représentants des services départementaux d'incendie et de secours

Titulaire	MONSIEUR	CANDAS	ERIC	SDIS d'Ille et Vilaine
1er suppléant	MONSIEUR	MOINE	JEAN	SDIS des Côtes-d'Armor
2nd suppléant	MONSIEUR	GOUY	JEAN-FRANCOIS	SDIS du Morbihan

k) Représentants des organisations syndicales représentatives de médecins et des établissements publics publics de santé

Titulaire	MONSIEUR	BRANGER	ERIC	APH/CPH
1er suppléant	MONSIEUR	DEBARRE	MATTHIEU	APH/AH
2nd suppléant		En cours de désignation		

l) Membres des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

Titulaire	MONSIEUR	KERDILES	LOÏC	URPS MEDECINS LIBERAUX
1er suppléant	**MONSIEUR**	**PRIGENT**	**YANN**	**URPS MEDECINS LIBERAUX**
2nd suppléant	MADAME	SIMON	NADIA	URPS MEDECINS LIBERAUX

Titulaire	MONSIEUR	THORAVAL	PATRICE	URPS INFIRMIERS LIBERAUX
1er suppléant	MADAME	FAURE	NOEMIE	URPS ORTHOPHONISTES
2nd suppléant	MADAME	SAN GEROTEO	MARIA	URPS SAGES FEMMES
Titulaire	MONSIEUR	MOUGIN	LUC	URPS PHARMACIENS
1er suppléant	MONSIEUR	AUBRY	ERWAN	URPS PHARMACIENS
2nd suppléant	MADAME	THIERRY	EMMANUELLE	URPS CHIRURGIENS DENTISTES LIBERAUX
Titulaire	MONSIEUR	ADRIAN	FRANCK	URPS MASSEURS KINES
1er suppléant	MADAME	HOUEL	STERENN	URPS MASSEURS KINES
2nd suppléant	MADAME	BERTRAND	VALERIE	URPS INFIRMIERS LIBERAUX

m) Membres de l'ordre des médecins

Titulaire	MADAME	CLAEYSSEN	VALERIE	Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
1er suppléant	MONSIEUR	LIECHTMANEGER-LEPITRE	NICOLAS	Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
2nd suppléant		En cours de désignation		

n) Membres des internes en médecine

Titulaire	MONSIEUR	CORNEC	GWENAEL	ISNI
1er suppléant	MADAME	SHADILI	CAMILLE	INSI
2nd suppléant		En cours de désignation		

o) Représentants du Ministère de la défense

Titulaire	MADAME	DROUILLARD	ISABELLE	Ministère des armées
1er suppléant	MONSIEUR	LE GOFF	ARNAUD	Ministère des armées
2nd suppléant	MADAME	CREACH	MARIE-AUDE	Ministère des armées

p) Membres des dispositifs d'appui à la coordination (DAC)

Titulaire	MADAME	AUTRET	JOSIANE	FACS BRETAGNE
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

Membres de la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux

Titulaire	MONSIEUR	MOGAN	MICHEL	URIOPSS FEHAP
1er suppléant	MONSIEUR	LOCQUET	REMI	URIOPSS FEHAP
2nd suppléant	MONSIEUR	AJAGAYA LE BEAU	GEORGES	URIOPSS FEHAP
Titulaire	MADAME	BLAIZE	HELENE	FEHAP
1er suppléant	MONSIEUR	DIETRICH	JEAN-FRANCOIS	FEHAP
2nd suppléant	MONSIEUR	FLIFLA	JIHED	FEHAP

ARS

R53-2025-09-08-00002

Arrêté modificatif de composition de la commission permanente

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA composition nominative de la commission permanente de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne
CRSA-CP 2025.09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 30 juilllet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLERE, en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;

Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2025.09 et de ses impacts sur la commission permanente ;

ARRETE

Article 1er : La commission permanente de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 20 membres. Sa composition nominative est modifiée comme suit :
Collège 1a : O. ALLAIN remplace L. FORTIN (à la demande du Conseil régional)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission permanente est concomitante à celle au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne et régie par les mêmes dispositions règlementaires.

Article 3 : Le secrétariat de la commission permanente est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 08/09/2025

Pour la Directrice générale
La Directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA COMMISSION PERMANENTE

Président de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne

Monsieur OLLIVIER Roland

Présidents des commissions spécialisées

Monsieur BRUNEAU Lionel - Vice-Président de la CRSA
Président de la commission spécialisée pour les prises en charge et accompagnements médico-sociaux

Madame Anne LE GAGNE - Vice-Présidente de la CRSA
Présidente de la commission spécialisée de l'organisation des soins

En cours d'élection - Vice-Président de la CRSA
Président de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé

Madame FRAIN Sophie - Vice-Président de la CRSA
Présidente de la commission spécialisée prévention

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

Titulaire	MADAME	ALEXANDRE	DELPHINE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1er suppléant	**MONSIEUR**	**ALLAIN**	**OLIVIER**	**CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE**
2nd suppléant	MONSIEUR	ROBIC	GUILLAUME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	MESSAGER	RAYMOND	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
1er suppléant	MADAME	POITEVIN	JOCELYNE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
2nd suppléant	MONSIEUR	GOALEC	BERNARD	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

Titulaire	MADAME	JEGU	JOSIANNE	LIGUE CONTRE LE CANCER 22
1er suppléant	MONSIEUR	GAETAN	THIERRY	ADMR de Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	CROISSANT	GUY	UNA BRETAGNE
Titulaire	MADAME	LAIGLE	FRANCINE	France Rein
1er suppléant	MONSIEUR	LE FALHER	CHRISTIAN	CAPH29
2nd suppléant	MADAME	SURGET	MARYANNICK	France Rein

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	GILBERT	DIDIER	CTS Haute bretagne
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

4°/ Collège des partenaires sociaux

Titulaire	MONSIEUR	LE ROUX	OLIVIER	CGT
1er suppléant	MADAME	GAGNARD	ANGELINA	CGT
2nd suppléant	MONSIEUR	TIMOUY	DIDIER	CGT
Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	CAUMONT	VALERIE	MEDEF BRETAGNE

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

Titulaire	MONSIEUR	TREGUER	STEVEN	FONDATION MASSE TREVIDY / URIOPSS
1er suppléant	MONSIEUR	MARCHAND	VINCENT	SAUVETAGE DE L'ENFANT A L'ADULTE 35 / URIOPSS
2nd suppléant	MONSIEUR	MARTEIL	ERWAN	AMISEP / URIOPSS

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

Titulaire	MADAME	GIROUX-METGES	MARIE-AGNES	DEFI SANTE NUTRITION
1er suppléant	MONSIEUR	DUROUCHOUX	LUC	ASSOCIATION ADDICTIONS France région Bretagne
2nd suppléant	MADAME	GUILLOUX-LAFONT	KARINNE	URUAJ BRETAGNE

7°/ Collège des offreurs des services de santé

Titulaire	MONSIEUR	COUTURIER	THOMAS	CPTS PAYS DE QUIMPER
1er suppléant	MONSIEUR	MARECHAL	TRISTAN	CPTS PAYS D'AURAY
2nd suppléant	MONSIEUR	MEUROU	MICKAEL	CPTS PAYS DE ROHAN
Titulaire	MONSIEUR	LABARTHE	THIERRY	URPS MEDECINS LIBERAUX
1er suppléant	MONSIEUR	LE HETET	HUBERT	URPS MEDECINS LIBERAUX
2nd suppléant	MADAME	GAUDIN PIEL	PASCALE	URPS MEDECINS LIBERAUX
Titulaire	MADAME	PELLIER	SOPHIE	FEHAP BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	LECOUSTRE	SYLVIE	FEHAP BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	DROUET	CORINNE	FEHAP BRETAGNE
Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	DE SAINT PERN	ARTUS	FHP BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	BENSOUSSAN	SOPHIE	FHP BRETAGNE
2nd suppléant	MONSIEUR	VINOT PREFONTAINE	CHARLES	FHP BRETAGNE

8°/ Collège de personnalités qualifiées

Titulaire	MADAME	OLLITRAULT	SYLVIE

ARS

R53-2025-09-08-00001

Arrêté modificatif de composition de la CRSA

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA composition nominative de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne

CRSA-AP 2025.09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 30 juilllet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLERE, en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec

Vu l'arrêté CRSA-AP 2025.05 du 28 mai 2025 portant modification de la composition nominative de la CRSA

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les demandes de modifications reçues depuis la dernière mise à jour ;

ARRETE

Article 1er : La conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 104 membres ayant voix délibérative répartis en 8 collèges. Sa composition nominative par collège est modifiée comme suit :

Collège 1a : O. ALLAIN remplace L. FORTIN (à la demande du Conseil régional)
Collège 1a : P. LE DIFFON remplace I. LE CALLENNEC (à la demande du Conseil régional)
Collège 4a : désignation S. BREMOND par CFE CGC
Collège 4a : F. PRIMA remplace B. VAYSSE (à la demande de CFE CGC)
Collège 4b : M. BRANDREAU remplace M. THIEBAULT (àa la demande d'AXESS
Collège 7o : Y. PRIGENT remplace E. CHAVLLIER (la demande de l'URPS MLB)

Article 2 : La Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne comprend également 13 membres qui participent, avec voix consultative, à ses travaux :
MONSIEUR DE SAINT-QUENTIN AMAURY, Préfet de Région - ou son représentant
MONSIEUR CARE PATRICK, Président CESER - ou son représentant
MONSIEUR ETHIS EMMANUEL, Recteur d'Académie - ou son représentant
MADAME DESCACQ VERONIQUE, Directrice régionale DREETS - ou son représentant
MONSIEUR FISSE ERIC, Directeur régional DREAL - ou son représentant
MONSIEUR BEAUSSANT BENJAMIN, Directeur régional DRAAF - ou son représentant
MONSIEUR DAUMAS FABRICE, Directeur régional DRAJES - ou son représentant
MONSIEUR JAGOREL QUENTIN, Directeur régional des affaires culturelles - ou son représentant
MONSIEUR BIED-CHARRETON HUGUES, Directeur régional DRFIP - ou son représentant
MADAME SOLERE VERONIQUE, DG ARS - ou son représentant

MONSIEUR LEVA OLIVIER, Président Conseil CPAM 22 - ou son représentant
MADAME WATTELET MARIE-CHRISTINE, 1ère Vice Présidente MSA Armorique - ou son représentant
MONSIEUR BOURLIEUX YVES, Directeur régional des douanes - ou son représentant

Article 3 : Chaque membre ne peut siéger qu'au sein d'un seul collège, mais peut être membre d'une ou plusieurs commissions spécialisées.

Article 4 : Le mandat des membres de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne est de cinq ans, renouvelable. Tout membre perdant la qualité pour laquelle il a été désigné cesse de faire partie de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie.
Lorsqu'un membre cesse, pour une raison quelconque, de faire partie de la conférence régionale de la santé et de l'autonomie où il siégeait, un nouveau membre est désigné, dans les deux mois, dans les mêmes conditions, pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'au 30 septembre 2026.

Article 5 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 6 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 08/09/2025

Pour la Directrice générale
La Directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CRSA

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Conseil régional

Titulaire	MADAME	ALEXANDRE	DELPHINE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1er suppléant	**MONSIEUR**	**ALLAIN**	**OLIVIER**	**CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE**
2nd suppléant	MONSIEUR	ROBIC	GUILLAUME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
Titulaire	MADAME	JOUNEAUX-PEDRONO	ELISABETH	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	CHAPPE	FANNY	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	LE BECHEC	CAROLE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
Titulaire	**MONSIEUR**	**LE DIFFON**	**PATRICK**	**CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE**
1er suppléant	MADAME	PARMENTIER	MELINA	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2nd suppléant	MONSIEUR	GALLIER	MAXIME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

b) Conseils départementaux

Titulaire	MADAME	CADUDAL	VERONIQUE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
1er suppléant	MONSIEUR	LOUIS	GUILLAUME	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
2nd suppléant	MADAME	VASSALLO	NATHALIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
Titulaire	MONSIEUR	MESSAGER	RAYMOND	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
1er suppléant	MADAME	POITEVIN	JOCELYNE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
2nd suppléant	MONSIEUR	GOALEC	BERNARD	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
Titulaire	MADAME	BILLARD	ARMELLE	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE
1er suppléant	MADAME	QUILAN	SYLVIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE
2nd suppléant	MADAME	ABADIE	FLORENCE	CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE-ET-VILAINE
Titulaire	MADAME	JARLIGANT	MARIE-ODILE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
1er suppléant	MONSIEUR	JALU	MICHEL	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
2nd suppléant	MADAME	ROZENN	GUEGAN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

c) Groupements de communes

Titulaire	MADAME	LE BOURHIS	HELENE	Quimperlé communauté
1er suppléant	MADAME	LE ROCH	MARIE-FRANCOISE	Quimperlé communauté
2nd suppléant	MADAME	TILLIER	DOMINIQUE	Communauté de communes Douarnenez
Titulaire	MONSIEUR	ROPERS	MARC	Pontivy communauté
1er suppléant	MONSIEUR	PIEDVACHE	BERNARD	Communauté de communes Saint Méen Montauban
2nd suppléant	MADAME	QUEMERE	MARTINE	Communauté de communes Haute Cornouaille
Titulaire	MADAME	LE MOAL	MARINA	Dinan agglomération
1er suppléant	MONSIEUR	PONCHON	FRANCOIS	Lannion Trégor communauté
2nd suppléant		En cours de désignation		

d) Communes

Titulaire	MADAME	GASPAILLARD	EVELYNE	AMF 22
1er suppléant	MONSIEUR	PHILIPPE	JEAN-YVES	AMF 22
2nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire	MONSIEUR	NADESAN	YANNICK	AMF 35
1er suppléant	MONSIEUR	AUFFET	LUDOVIC	AMF 29
2nd suppléant	MADAME	CHRISTIEN	MORGANE	AMF 56
Titulaire	MONSIEUR	AZGAG	MOHAMMED	AMF 56
1er suppléant	MADAME	LUCAS	ANNE-CATHERINE	AMF 29
2nd suppléant		En cours de désignation		

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées (article L. 1114-1)

Titulaire	MADAME	THOMAS TOULOUZOU	FRANCOISE	France alzheimer 29
1er suppléant	MONSIEUR	LEMOINE	HENRI	GENERATIONS MOUVEMENT
2nd suppléant	MONSIEUR	DE DIEULEVEULT	LOIC	Association famille catholique
Titulaire	MADAME	MOREAU	SONIA	AIDES
1er suppléant	MONSIEUR	DURAND	JEAN-JACQUES	Coordination Nationale des comités de défense des hôpitaux et maternités de proximité
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	LAIGLE	FRANCINE	France REIN
1er suppléant	MONSIEUR	LE FALHER	CHRISTIAN	Association Huntington France
2nd suppléant	MADAME	SURGET	MARYANNICK	France Rein
Titulaire	MONSIEUR	CORDIER	PATRICK	Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire
1er suppléant	MONSIEUR	LESNE	CEDRIC	AFM-TELETHON
2nd suppléant	MADAME	LABELLE	MARTINE	Conseil aide et défense des usagers de la santé
Titulaire	MADAME	JEGU	JOSIANNE	Ligue contre le cancer 22
1er suppléant	MONSIEUR	GAETAN	THIERRY	ADMR de Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	CROISSANT	GUY	UNA Bretagne
Titulaire	MADAME	MASSON	SERGINE	UNAPEI BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	HEUZE	JOEL	ADMD
2nd suppléant	MONSIEUR	MEUNIER	JACK	UNAPEI BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	VIDAL	ALAIN	ADEPA
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant	MADAME	LEFEVRE	AMANDINE	APF France Handicap
Titulaire	MONSIEUR	BLANDEL	JEAN-YVES	UNAFAM
1er suppléant	MONSIEUR	CHEVALIER	SERGE	URAF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	HENNEQUIN	ANNETTE	UNAFAM

b) Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	QUERE	JEAN-YVES	CDCA des Côtes d'Armor
1er suppléant	MADAME	LE BARRIER	MARIE-JOSE	CDCA des Côtes d'Armor
2nd suppléant	MADAME	BERTHAULT	ANNE-MARIE	CDCA des Côtes d'Armor

Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1er suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère
Titulaire	MADAME	MARCHAND	FRANCOISE	CDCA d'Ille et Vilaine
1er suppléant	MADAME	GOUINEAU	JESSICA	CDCA d'Ille et Vilaine
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	MARQUET	YANNICK	CDCA du Morbihan
1er suppléant	MONSIEUR	DUTHEIL	GILLES	CDCA du Morbihan
2nd suppléant		En cours de désignation		

c) Associations des personnes handicapées

Titulaire	MADAME	PODEUR	EVELYNE	CDCA des Côtes d'Armor
1er suppléant	MADAME	LOZAC'H	CATHERINE	CDCA des Côtes d'Armor
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1er suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère
Titulaire	MONSIEUR	RAMET	PHILIPPE	CDCA d'Ille et Vilaine
1er suppléant	MADAME	FRANCANNET	CHANTAL	CDCA d'Ille et Vilaine
2nd suppléant	MADAME	THOUVENOT	FRANCOISE	CDCA d'Ille et Vilaine
Titulaire	MONSIEUR	DESCHAMPS	PIERRE-YVES	CDCA du Morbihan
1er suppléant	MADAME	ROULEAU	CLAUDINE	CDCA du Morbihan
2nd suppléant		En cours de désignation		

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	LECLERC	PATRICK	CTS Finistère Penn Ar Bed
1er suppléant	MONSIEUR	LAMEZEC	PATRICK	CTS Finistère Penn Ar Bed
2nd suppléant	MONSIEUR	ZLOTNIK	NICOLAS	CTS Finistère Penn Ar Bed
Titulaire	MONSIEUR	LOHER	FABRICE	CTS Lorient, Quimperlé
1er suppléant	MADAME	LEPAGE	JESSICA	CTS Lorient, Quimperlé
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	LE GALLO	MARIE-FRANCOISE	CTS Brocéliande Atlantique
1er suppléant	MONSIEUR	JUCHET	CLAUDE	CTS Brocéliande Atlantique
2nd suppléant	MONSIEUR	ROUX	THOMAS	CTS Brocéliande Atlantique
Titulaire	MONSIEUR	GILBERT	DIDIER	CTS Haute Bretagne
1er suppléant	MADAME	MAIGNAN	ELISABETH	CTS Haute Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	BACHY	JULIEN	CTS Haute Bretagne

Titulaire	MADAME	LE BOURLAIS	CHRYSTELE	CTS Saint Malo, Dinan
1er suppléant	MONSIEUR	LEDUC	JEAN-JACQUES	CTS Saint Malo, Dinan
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	BELLEGUIC	DAVID	CTS Armor
1er suppléant	MONSIEUR	DESDOIGTS	JACKY	CTS Armor
2nd suppléant	MADAME	LAPORTE	JESSICA	CTS Armor
Titulaire	MONSIEUR	VAN MELKEBEKE	ERIC	CTS Cœur de Breizh
1er suppléant	MONSIEUR	CHEVASSU	XAVIER	CTS Cœur de Breizh
2nd suppléant	MONSIEUR	AUVET	CHARLES	CTS Cœur de Breizh

4°/ Collège des partenaires sociaux

a) Représentants des organisations syndicales de salariés représentatives

Titulaire	**MADAME**	**BREMOND**	**SONIA**	**CFE CGC**
1er suppléant	**MADAME**	**PRIMA**	**FABIENNE**	**CFE CGC**
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	LE ROUX	OLIVIER	CGT
1er suppléant	MADAME	GAGNARD	ANGELINA	CGT
2nd suppléant	MONSIEUR	TIMOUY	DIDIER	CGT
Titulaire	MONSIEUR	BARON	HERVE	CFDT
1er suppléant	MONSIEUR	POSTOLLEC	STEPHANE	CFDT
2nd suppléant	MADAME	UGUEN	VIVIANE	CFDT
Titulaire	MONSIEUR	NEDELEC	DOMINIQUE	FO
1er suppléant	MONSIEUR	LEBLOND	REGIS	FO
2nd suppléant	MONSIEUR	HENRY	PHILIPPE	FO
Titulaire	MONSIEUR	CHAPALAIN	BENOIT	CFTC
1er suppléant	MADAME	GOANVIC	ANNIE	CFTC
2nd suppléant	MADAME	VAN ACKER	ROSELYNE	CFTC

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF Bretagne
2nd suppléant	MADAME	CAUMONT	VALERIE	MEDEF Bretagne
Titulaire	**MONSIEUR**	**BRANDEAU**	**MICKAEL**	**AXESS**
1er suppléant	MONSIEUR	ULLIAC	GILLES	AXESS
2nd suppléant	MONSIEUR	LABBE	PIERRE	U2P BRETAGNE
Titulaire	MADAME	DELVILLE	PERRINE	CPME Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	BOUDET	STEPHANE	CPME Bretagne
2nd suppléant	MADAME	STOCCHETTI	ANNE KARINE	CPME Bretagne

c) Représentants des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professions libérales

Titulaire	MONSIEUR	CARPENTIER	JEAN	UNAPL
1er suppléant	MONSIEUR	OMNES	BERNARD	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
2nd suppléant	MADAME	GARENAUX	MARYSE	CHAMBRE REGIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	MONSIEUR	SIMON	BERNARD	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	MOY	JEROME	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

a) Représentants des associations œuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

Titulaire	MONSIEUR	MARTIN	STEPHANE	Fondation Abbé Pierre
1er suppléant	MADAME	FROMAGEAU	FRANCOISE	Croix Rouge Française
2nd suppléant	MADAME	HUILLERY	MARIE-LUCE	Fédération régionale des centres d'information sur les droits des femmes et des familles Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	PANIS	EMMANUEL	ARASS
1er suppléant	MADAME	LE BIHAN	SANDRINE	Association Douar Nevez CSAPA CAARUD du Morbihan
2nd suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (CARSAT)

Titulaire	MONSIEUR	PICHON	PHILIPPE	CARSAT Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	THOMAS	OLIVIER	CARSAT Bretagne
2nd suppléant	MADAME	MARTIN	RACHEL	CARSAT Bretagne

c) Représentants de la caisse d'allocations familiales (CAF)

Titulaire	MONSIEUR	JAN	CHRISTOPHE	CAF d'Ille et Vilaine
1er suppléant	MONSIEUR	GOUELOU	YANNICK	CAF d'Ille et Vilaine
2nd suppléant	MONSIEUR	PILET	ROMUALD	CAF d'Ille et Vilaine

d) Représentants de la mutualité française

Titulaire	MADAME	COLAS	FABIENNE	Mutualité Française Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	CONDON	REGIS	Mutualité Française Bretagne
2nd suppléant	MADAME	ARHANT	ISABELLE	Mutualité Française Bretagne

e) Representants des régimes d'assurance maladie

Titulaire	MONSIEUR	CALCOEN	JEAN-BAPTISTE	UNCAM
1er suppléant	MADAME	LE BIHAN	CHRYSTELE	UNCAM
2nd suppléant	MADAME	MAROT	MARINE	UNCAM

f) Représentants des établissements ou services qui assurent l'accueil et l'accompagnement de personnes confrontées à des difficultés spécifiques

Titulaire	MONSIEUR	TREGUER	STEVEN	DG Fondation Masse Trevidy / URIOPSS
1er suppléant	MONSIEUR	MARCHAND	VINCENT	Directeur Sauvetage de l'enfant à l'adulte 35 / URIOPSS
2nd suppléant	MONSIEUR	MARTEIL	ERWAN	DG AMISEP / URIOPSS

Titulaire	MONSIEUR	COIGNEC	BERTRAND	DG Les Amitiés d'Armor / FEHAP
1er suppléant	MONSIEUR	SENECAL	DAVID	Fédération santé et habitat
2nd suppléant		En cours de désignation		

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Représentants des services de santé scolaire et universitaire

Titulaire	MADAME	BURGAZZI	CATHERINE	Rectorat d'Académie de Bretagne
1er suppléant	MADAME	PASQUIER	NATHALIE	Rectorat d'Académie de Bretagne
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	LACOUTURE	ERIC	Rectorat d'Académie de Bretagne
1er suppléant	MADAME	COUEDON	ISABELLE	Rectorat d'Académie de Bretagne
2nd suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants des services de santé au travail

Titulaire	MONSIEUR	POULIQUEN	CHRISTOPHE	DREETS-STC QUIMPER
1er suppléant	MONSIEUR	DIDIER	EMMANUEL	DREETS-AIST 22
2nd suppléant	MONSIEUR	LE NAI	THOMAS	DREETS-AMIEM
Titulaire	MONSIEUR	COMBE	MICHEL	DREETS-STI Brest
1er suppléant	MADAME	LELIGOIS	ALEXANDRA	DREETS-Presense Bretagne
2nd suppléant		En cours de désignation		

c) Représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

Titulaire	MADAME	POPINEAU	BENEDICTE	PMI 56
1er suppléant	MADAME	LEPEU	ISABELLE	PMI 22
2nd suppléant	MADAME	LAPANNE JOINVILLE	CLOTILDE	PMI 29
Titulaire	MADAME	NORGEOT	DELPHINE	PMI 35
1er suppléant	MADAME	MERCIER	SOLINNE	PMI 29
2nd suppléant		En cours de désignation		

d) Représentants des organismes œuvrant dans le champ de la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation pour la santé

Titulaire	MADAME	GIROUX-METGES	MARIE-AGNES	Défi Santé Nutrition
1er suppléant	MONSIEUR	DUROUCHOUX	LUC	Association Addictions France Région Bretagne
2nd suppléant	MADAME	GUILLOUX-LAFONT	KARINNE	URUAJ Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	PRESTEL	THIERRY	PROMOTION SANTE BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	LE BOT	MICHEL	ASEPT Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	POULAIN	YANNICK	Liberté Couleurs

e) Représentants des organismes œuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, de l'enseignement et de la recherche

Titulaire	MADAME	TRON	ISABELLE	ORS Bretagne
1er suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI Bretagne
2nd suppléant		En cours de désignation		

f) Représentants des associations de protection de l'environnement

Titulaire	MADAME	FRAIN	SOPHIE	CAPT'AIR
1er suppléant	MONSIEUR	LOISEL	PIERRE	Eau & rivières de Bretagne
2nd suppléant	MADAME	LE DU	SOLENNE	Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne

7°/ Collège des offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements publics de santé

Titulaire	MONSIEUR	STINDEL	ERIC	FHF Bretagne
1er suppléant	MADAME	LEVRON	ARMELLE	FHF Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	GAUVRIT	JEAN-YVES	FHF Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	HUTIN	PASCAL	FHF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	CHEVER	NICOLAS	FHF Bretagne
2nd suppléant	MADAME	ALEMAN-TREVIDIC	MARIE-HELENE	FHF Bretagne
Titulaire	MADAME	LE GAGNE	ANNE	FHF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	PEPION	CEDRIC	FHF Bretagne
2nd suppléant	MADAME	LEMOINE	CATHERINE	FHF Bretagne
Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF Bretagne
2nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF Bretagne
Titulaire	MADAME	FAVREL-FEUILLADE	FLORENCE	FHF Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	LE BORGNE	GILDAS	FHF Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	COUTURIER	PHILIPPE	FHF Bretagne

b) Représentants des établissements privés de santé à but lucratif

Titulaire	MONSIEUR	DE SAINT PERN	ARTUS	FHP Bretagne
1er suppléant	MADAME	BENSOUSSAN	SOPHIE	FHP Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	VINOT PREFONTAINE	CHARLES	FHP Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	CHAMOIS	JEROME	FHP Bretagne
1er suppléant	MADAME	AGOSTINI	JULIE	FHP Bretagne
2nd suppléant	MADAME	BOURHIS	VALERIE	FHP Bretagne

c) Représentants des établissements privés de santé à but non lucratif

Titulaire	MONSIEUR	TOSUN	JEROME	FEHAP Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	LEMBELEMBE	JEAN-PAUL	FEHAP Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	GUILLO	PASCAL	FEHAP Bretagne
Titulaire	MADAME	PELLIER	SOPHIE	FEHAP Bretagne
1er suppléant	MADAME	LECOUSTRE	SYLVIE	URIOPSS
2nd suppléant	MADAME	DROUET	CORINNE	UGECAM Bretagne pays de Loire
Titulaire	MONSIEUR	DE CREVOISIER	RENAUD	CENTRE EUGENE MARQUIS
1er suppléant	MADAME	LE GOUGUEC	JULIA	CENTRE EUGENE MARQUIS
2nd suppléant	MONSIEUR	LE BARON	YVAN	CENTRE EUGENE MARQUIS

d) Représentants des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

Titulaire	MONSIEUR	BONAVENTUR	OLIVIER	FNEHAD Bretagne
1er suppléant	MADAME	DUROCHER	GAELLE	FNEHAD Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	FOSSIER	ERIC	FNEHAD Bretagne

e) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

Titulaire	MADAME	BLAIZE	HELENE	FEHAP
1er suppléant	MONSIEUR	DIETRICH	JEAN-FRANCOIS	FEHAP
2nd suppléant	MONSIEUR	FLIFLA	JIHED	FEHAP
Titulaire		En cours de désignation		
1er suppléant	MONSIEUR	ZENATTI	YANN	NEXEM
2nd suppléant	MONSIEUR	GLORO	FREDERIC	UNAPEI Bretagne
Titulaire	MONSIEUR	BRUNEAU	LIONEL	URIOPSS
1er suppléant	MADAME	DENIEL	NELLY	URIOPSS
2nd suppléant	MONSIEUR	ARZEL	YANNICK	URIOPSS
Titulaire	MADAME	LE CORRE	MARIE-LAURE	FISAF
1er suppléant	MADAME	OBONSAWIN	PERRINE	FISAF
2nd suppléant	MONSIEUR	BORDET	NICOLAS	FISAF

f) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

Titulaire	MADAME	NICOLAS	BEATRICE	FHF
1er suppléant	MONSIEUR	JEULAND	DAVID	FHF
2nd suppléant	MONSIEUR	LECOURT	IVAN	FHF
Titulaire	MONSIEUR	BONTE	FRANCOIS XAVIER	SYNERPA
1er suppléant	MONSIEUR	GAUGAIN	SIMON	SYNERPA
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	DUIGOU	NATHALIE	FNADEPA
1er suppléant	MADAME	GLEMAREC	ELODIE	FNADEPA
2nd suppléant	MADAME	TILY	ANNE-MARIE	FNADEPA
Titulaire	MONSIEUR	MOGAN	MICHEL	URIOPSS FEHAP
1er suppléant	MONSIEUR	LOCQUET	REMI	URIOPSS FEHAP
2nd suppléant	MONSIEUR	AJAGAYA LE BEAU	GEORGES	URIOPSS FEHAP

g) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

Titulaire	MADAME	LE COCQ	ELOISE	URIOPSS
1er suppléant	MADAME	FEURGARD	DOMINIQUE	URIOPSS
2nd suppléant	MADAME	DJURICIC	DOMINIQUE	URIOPSS

h) Représentants des responsables des centres de santé et des maisons de santé

Titulaire	MADAME	GEREYS	CAROLE	ESSORT
1er suppléant	MADAME	COQUIL	CATHERINE	ESSORT
2nd suppléant	MADAME	HELARD ROBIN	STEPHANIE	ESSORT

i) Représentants des communautés professionnelles territoriales de santé

Titulaire	MONSIEUR	COUTURIER	THOMAS	CPTS Pays de Quimper
1er suppléant	MONSIEUR	MARECHAL	TRISTAN	CPTS Pays d'Auray
2nd suppléant	MONSIEUR	MEUROU	MICKAEL	CPTS PAYS DE ROHAN

j) Représentants des associations de permanence des soins intervenant dans le dispositif de permanence des soins

Titulaire	MONSIEUR	MOSER	HUBERT	ADOPS 56
1er suppléant	MADAME	MARUELLE	LAURENCE	ADOPS 35
2nd suppléant	MONSIEUR	LEHIR	ALAIN	ADOPS 29

k) Représentants d'un service d'aide médicale urgente ou d'une structure d'aide médicale d'urgence et de réanimation

Titulaire	MONSIEUR	SOULAT	LOUIS	SAMU-Urgences de France
1er suppléant	MONSIEUR	CHAHIR	NOUREDDINE	SAMU-Urgences de France
2nd suppléant	MONSIEUR	BAREGE	XAVIER	SAMU-Urgences de France

l) Représentants des transporteurs sanitaires

Titulaire	MONSIEUR	KERLEAU	YANN	FNAP
1er suppléant	MONSIEUR	JOUAN	THIERRY	CNSA
2nd suppléant	MONSIEUR	LEBEL	MARC	FNAP

m) Représentants des services départementaux d'incendie et de secours

Titulaire	MONSIEUR	CANDAS	ERIC	SDIS d'Ille et Vilaine
1er suppléant	MONSIEUR	MOINE	JEAN	SDIS des Côtes d'Armor
2nd suppléant	MONSIEUR	GOUY	JEAN-FRANCOIS	SDIS du Morbihan

n) Représentants des organisations syndicales représentatives de médecins des établissements publics de santé

Titulaire	MONSIEUR	BRANGER	ERIC	APH/CPH
1er suppléant	MONSIEUR	DEBARRE	MATTHIEU	APH/AH
2nd suppléant		En cours de désignation		

o) Représentants des professionnels de santé

Titulaire	MONSIEUR	LABARTHE	THIERRY	URPS Médecins libéraux
1er suppléant	MONSIEUR	LE HETET	HUBERT	URPS Médecins libéraux
2nd suppléant	MADAME	GAUDIN PIEL	PASCALE	URPS Médecins libéraux
Titulaire	MONSIEUR	KERDILES	LOÏC	URPS Médecins libéraux
1er suppléant	**MONSIEUR**	**PRIGENT**	**YANN**	**URPS Médecins libéraux**
2nd suppléant	MADAME	SIMON	NADIA	URPS Médecins libéraux

Titulaire	MONSIEUR	THORAVAL	PATRICE	URPS Infirmiers libéraux
1er suppléant	MADAME	FAURE	NOEMIE	URPS Orthophonistes
2nd suppléant	MADAME	SAN GEROTEO	MARIA	URPS Sages femmes
Titulaire	MONSIEUR	MOUGIN	LUC	URPS Pharmaciens
1er suppléant	MONSIEUR	AUBRY	ERWAN	URPS Pharmaciens
2nd suppléant	MADAME	THIERRY	EMMANUELLE	URPS Chirurgiens dentistes libéraux
Titulaire	MONSIEUR	ADRIAN	FRANCK	URPS Masseurs-kinés
1er suppléant	MADAME	HOUEL	STERENN	URPS Masseurs-kinés
2nd suppléant	MADAME	BERTRAND	VALERIE	URPS Infirmiers libéraux
Titulaire	MONSIEUR	LE BRIZAULT	DOMINIQUE	URPS Chirurgiens dentistes libéraux
1er suppléant	MONSIEUR	STAGLIANO	FABIEN	URPS Pédicures-podologues
2nd suppléant	MADAME	FOSSEPREZ	EMILIE	URPS Pharmaciens

p) Représentants de l'ordre des médecins

Titulaire	MADAME	CLAEYSSEN	VALERIE	Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
1er suppléant	MONSIEUR	LIECHTMANEGER-LEPITRE	NICOLAS	Conseil Régional de l'Ordre des Médecins
2nd suppléant		En cours de désignation		

q) Représentants des internes en médecine

Titulaire	Monsieur	CORNEC	GWENAEL	ISNI
1er suppléant	MADAME	SHADILI	CAMILLE	ISNI
2nd suppléant		En cours de désignation		

r) Représentants du ministère de la Défense

Titulaire	MADAME	DROUILLARD	ISABELLE	Ministère des armées
1er suppléant	MONSIEUR	LE GOFF	ARNAUD	Ministère des armées
2nd suppléant	MADAME	CREACH	MARIE-AUDE	Ministère des armées

s) Représentants des dispositifs d'appui à la coordination

Titulaire	MONSIEUR	CLEMENT	SYLVAIN	FACS BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	METAY	VIRGINIE	FACS BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	AUTRET	JOSIANE	FACS BRETAGNE
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

8°/ Collège de personnalités qualifiées

Titulaire	MADAME	OLLITRAULT	SYLVIE	Directrice de la recherche EHESP
Titulaire	MONSIEUR	OLLIVIER	ROLAND	Retraité IGAS

ARS

R53-2025-09-08-00006

Arrêté modificatif de composition de la CSDU

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA la composition nominative de la Commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne

CRSA-CSDU 2025.09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;

Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;

Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 30 juilllet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLERE, en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;

Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2025.09 et de ses impacts sur la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé ;

ARRETE

Article 1er : La commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 14 membres. Sa composition nominative modifiée comme suit :

Collège 1a : O. ALLAIN remplace L. FORTIN (à la demande du Conseil régional)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé est concomitante à celle au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne et régie par les mêmes dispositions règlementaires.

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée dans le domaine des droits des usagers du système de santé est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 08/09/2025

Pour la Directrice générale
La Directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSDU

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

Titulaire	MADAME	ALEXANDRE	DELPHINE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1er suppléant	**MONSIEUR**	**ALLAIN**	**OLIVIER**	**CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE**
2nd suppléant	MONSIEUR	ROBIC	GUILLAUME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MADAME	LAIGLE	FRANCINE	France REIN
1er suppléant	MONSIEUR	LE FALHER	CHRISTIAN	ASSOCIATION HUNTINGTON FRANCE
2nd suppléant	MADAME	SURGET	MARYANNICK	France REIN
Titulaire	MADAME	MASSON	SERGINE	UNAPEI BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	HEUZE	JOEL	ADMD
2nd suppléant	MONSIEUR	MEUNIER	JACK	UNAPEI BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	VIDAL	ALAIN	ADEPA
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant	MADAME	LEFEVRE	AMANDINE	APF France HANDICAP

Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	QUERE	JEAN-YVES	CDCA des Côtes d'Armor
1er suppléant	MADAME	LE BARRIER	MARIE-JOSE	CDCA des Côtes d'Armor
2nd suppléant	MADAME	BERTHAULT	ANNE-MARIE	CDCA des Côtes d'Armor
Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1er suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

Associations de personnes handicapées

Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1er suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère
Titulaire		En cours de désignation		
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	GILBERT	DIDIER	CTS Haute Bretagne
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

Titulaire		En cours de désignation		
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

4°/ Collège des partenaires sociaux

Titulaire	MONSIEUR	CHAPALAIN	BENOIT	CFTC
1er suppléant	MADAME	GOANVIC	ANNIE	CFTC
2nd suppléant	MADAME	VAN ACKER	ROSELYNE	CFTC

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

Titulaire	MONSIEUR	PANIS	EMMANUEL	ARASS
1er suppléant	MADAME	LE BIHAN	SANDRINE	ASSOCIATION DOUAR NEVEZ CSAPA CAARUD DU MORBIHAN
2nd suppléant		En cours de désignation		

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

Titulaire	MADAME	TRON	ISABELLE	ORS BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		

7°/ Collège des offreurs des services de santé

Titulaire	MADAME	NICOLAS	BEATRICE	FHF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	JEULAND	DAVID	FHF BRETAGNE
2nd suppléant	MONSIEUR	LECOURT	IVAN	FHF BRETAGNE

ARS

R53-2025-09-08-00004

Arrêté modificatif de composition de la CSMS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

Agence Régionale de Santé Bretagne

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA composition nominative de la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne

CRSA-CSMS 2025.09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 30 juilllet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLERE, en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;
Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2025.09 et de ses impacts sur la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux ;

ARRETE

Article 1er : La commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 30 membres. Sa composition nominative est modifiée comme suit :
Collège 4a : désignation S. BREMOND par CFE CGC
Collège 4a : F. PRIMA remplace B. VAYSSE (à la demande de CFE CGC)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux est concomitante à celle au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne et régie par les mêmes dispositions règlementaires.

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée pour la prise en charge et accompagnements médico-sociaux est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 08/09/2025
Pour la Directrice générale
La directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSMS

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Conseil régional

Titulaire	MADAME	JOUNEAUX-PEDRONO	ELISABETH	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	CHAPPE	FANNY	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	LE BECHEC	CAROLE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

b) Conseils départementaux

Titulaire	MADAME	CADUDAL	VERONIQUE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
1er suppléant	MONSIEUR	LOUIS	GUILLAUME	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
2nd suppléant	MADAME	VASSALLO	NATHALIE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DES COTES D'ARMOR
Titulaire	MADAME	JARLIGANT	MARIE-ODILE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
1er suppléant	MONSIEUR	JALU	MICHEL	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN
2nd suppléant	MADAME	ROZENN	GUEGAN	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU MORBIHAN

c) Groupements de communes

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

d) Communes

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MADAME	JEGU	JOSIANNE	LIGUE CONTRE LE CANDER 22
1er suppléant	MONSIEUR	GAETAN	THIERRY	ADMR de Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	CROISSANT	GUY	UNA BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	CORDIER	PATRICK	Autisme Fédération Bretagne Pays de la Loire
1er suppléant	MONSIEUR	LESNE	CEDRIC	AFM-TELETHON
2nd suppléant	MADAME	LABELLE	MARTINE	Conseil aide et défense des usagers de la santé

b) Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1er suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

c) Associations de personnes handicapées

Titulaire	MADAME	PODEUR	EVELYNE	CDCA des Côtes d'Armor
1er suppléant	MADAME	LOZAC'H	CATHERINE	CDCA des Côtes d'Armor
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MONSIEUR	DE LA FAYOLLE	SYLVAIN	CDCA du Finistère
1er suppléant	MONSIEUR	VIGNAULT	PIERRE-JEAN	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MADAME	CUSSONNEAU	MYRIAM	CDCA du Finistère

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	GILBERT	DIDIER	CTS HAUTE BRETAGNE
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

4°/ Collège des partenaires sociaux

a) Représentants des organisation syndicales de salariés représentatives

Titulaire	**MADAME**	**BREMOND**	**SONIA**	**CFE-CGC**
1er suppléant	**MADAME**	**PRIMA**	**FABIENNE**	**CFE-CGC**
2nd suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	CAUMONT	VALERIE	MEDEF BRETAGNE

c) Représentants des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professoins libérales

Titulaire	MONSIEUR	CARPENTIER	JEAN	UNAPL
1er suppléant	MONSIEUR	OMNES	BERNARD	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
2nd suppléant	MADAME	GARENAUX	MARYSE	CHAMBRE REGIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	MONSIEUR	SIMON	BERNARD	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	MOY	JEROME	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

a) Représentants des associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

Titulaire	MONSIEUR	PANIS	EMMANUEL	ARASS
1er suppléant	MADAME	LE BIHAN	SANDRINE	ASSOCIATION DOUAR NEVEZ CSAPA CAARUD DU MORBIHAN
2nd suppléant		En cours de désignation		

b) Représentants de la mutualité française

Titulaire	MADAME	COLAS	FABIENNE	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	CONDON	REGIS	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	ARHANT	ISABELLE	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE

7°/ Collège des offreurs des services de santé

a) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées

Titulaire	MADAME	BLAIZE	HELENE	FEHAP
1er suppléant	MONSIEUR	DIETRICH	JEAN-FRANCOIS	FEHAP
2nd suppléant	MONSIEUR	FLIFLA	JIHED	FEHAP
Titulaire		En cours de désignation		
1er suppléant	MONSIEUR	ZENATTI	YANN	NEXEM
2nd suppléant	MONSIEUR	GLORO	FREDERIC	UNAPEI BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	BRUNEAU	LIONEL	URIOPSS
1er suppléant	MADAME	DENIEL	NELLY	URIOPSS
2nd suppléant	MONSIEUR	ARZEL	YANNICK	URIOPSS
Titulaire	MADAME	LE CORRE	MARIE-LAURE	FISAF
1er suppléant	MADAME	OBONSAWIN	PERRINE	FISAF
2nd suppléant	MONSIEUR	BORDET	NICOLAS	FISAF

b) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes âgées

Titulaire	MADAME	NICOLAS	BEATRICE	FHF
1er suppléant	MONSIEUR	JEULAND	DAVID	FHF
2nd suppléant	MONSIEUR	LECOURT	IVAN	FHF
Titulaire	MADAME	DUIGOU	NATHALIE	FNADEPA
1er suppléant	MADAME	GLEMAREC	ELODIE	FNADEPA
2nd suppléant	MADAME	TILY	ANNE-MARIE	FNADEPA
Titulaire	MONSIEUR	MOGAN	MICHEL	URIOPSS FEHAP
1er suppléant	MONSIEUR	LOCQUET	REMI	URIOPSS FEHAP
2nd suppléant	MONSIEUR	AJAGAYA LE BEAU	GEORGES	URIOPSS FEHAP
Titulaire		En cours de désignation		
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

c) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes en difficultés sociales

Titulaire	MADAME	LE COCQ	ELOISE	URIOPSS
1er suppléant	MADAME	FEURGARD	DOMINIQUE	URIOPSS
2nd suppléant	MADAME	DJURICIC	DOMINIQUE	URIOPSS

d) Représentants des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

Titulaire	MONSIEUR	LABARTHE	THIERRY	URPS MEDECINS LIBERAUX
1er suppléant	MONSIEUR	LE HETET	HUBERT	URPS MEDECINS LIBERAUX
2nd suppléant	MADAME	GAUDIN PIEL	PASCALE	URPS MEDECINS LIBERAUX

Membres de la commission spécialisée de l'organisation des soins

Titulaire	MADAME	PELLIER	SOPHIE	FEHAP BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	LECOUSTRE	SYLVIE	URIOPSS
2nd suppléant	MADAME	DROUET	CORINNE	UGECAM Bretagne pays de Loire
Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF BRETAGNE

ARS

R53-2025-09-08-00007

Arrêté modificatif de composition de la CSP

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ARRETE PORTANT MODIFICATION DE LA composition nominative de la Commission spécialisée prévention de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne

CRSA-CSP 2025.09

La Directrice générale de l'Agence Régionale de Santé Bretagne

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 1432-4, D. 1432-28 à 1432-53 ;
Vu le décret n° 2010-336 du 31 mars 2010 portant création des agences régionales de santé ;
Vu le décret n° 2021-847 du 28 juin 2021 relatif à la conférence régionale de la santé et de l'autonomie;

Vu le Décret du 30 juilllet 2025 portant nomination de Mme Véronique SOLERE, en qualité de Directrice générale de l'Agence régionale de santé de Bretagne ;

Vu la décision portant délégation de signature de la Directrice générale de l'Agence régionale de santé Bretagne à Madame Anna Seznec ;

Considérant les réponses des personnes physiques ou morales appelées à siéger, à désigner ou à proposer des représentants au sein de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie en vue du renouvellement de la composition de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie de Bretagne ;

Considérant les opérations de répartition lors de la séance d'installation de la CRSA, le 16 novembre 2021 ;

Considérant les modifications de l'arrêté de composition de la plénière CRSA-AP 2025.09 et de ses impacts sur la commission spécialisée prévention ;

ARRETE

Article 1er : La commission spécialisée prévention de la Conférence régionale de santé et de l'autonomie de Bretagne comprend 30 membres. Sa composition nominative est modifiée comme suit :
Collège 1a : O. ALLAIN remplace L. FORTIN (à la demande du Conseil régional)

Article 2 : La durée des mandats des membres de la commission spécialisée prévention est concomitante à celle au sein de la

Article 3 : Le secrétariat de la commission spécialisée prévention est assuré par l'Agence régionale de santé Bretagne.

Article 4 : Le présent arrêté peut être contesté par voie de recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rennes dans un

Article 5 : La Directrice de la Stratégie Régionale en Santé de l'Agence Régionale de Santé Bretagne est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région.

Fait à Rennes, le 08/09/2025

Pour la Directrice générale
La directrice de la stratégie régionale en santé

Anna SEZNEC

ANNEXE - COMPOSITION NOMINATIVE DE LA CSP

1°/ Collège des représentants des collectivités territoriales

a) Conseil régional

Titulaire	MADAME	ALEXANDRE	DELPHINE	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE
1er suppléant	**MONSIEUR**	**ALLAIN**	**OLIVIER**	**CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE**
2nd suppléant	MONSIEUR	ROBIC	GUILLAUME	CONSEIL REGIONAL DE BRETAGNE

b) Conseils départementaux

Titulaire	MONSIEUR	MESSAGER	RAYMOND	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
1er suppléant	MADAME	POITEVIN	JOCELYNE	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE
2nd suppléant	MONSIEUR	GOALEC	BERNARD	CONSEIL DEPARTEMENTAL DU FINISTERE

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

c) Groupements de communes

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

d) Communes

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

2°/ Collège des représentants des usagers de services de santé ou médico-sociaux

a) Associations agréées (article L1114-1)

Titulaire	MADAME	JEGU	JOSIANNE	LIGUE CONTRE LE CANCER 22
1er suppléant	MONSIEUR	GAETAN	THIERRY	ADMR de Bretagne
2nd suppléant	MONSIEUR	CROISSANT	GUY	UNA BRETAGNE
Titulaire	MONSIEUR	BLANDEL	JEAN-YVES	UNAFAM
1er suppléant	MONSIEUR	CHEVALIER	SERGE	URAF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	HENNEQUIN	ANNETTE	UNAFAM
Titulaire	MADAME	MOREAU	SONIA	AIDES
1er suppléant	MONSIEUR	DURAND	JEAN-JACQUES	COORDINATION NATIONALE DES COMITES DE DEEFENSE DES HOPITAUX ET MATERNITES DE PROXIMITE
2nd suppléant		En cours de désignation		
Titulaire	MADAME	MASSON	SERGINE	UNAPEI BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	HEUZE	JOEL	ADMD
2nd suppléant	MONSIEUR	MEUNIER	JACK	UNAPEI BRETAGNE

b) Associations de retraités et personnes âgées

Titulaire	MONSIEUR	LE BOURHIS	HERVE	CDCA du Finistère
1er suppléant	MADAME	MANCHEC	MARYVONNE	CDCA du Finistère
2nd suppléant	MONSIEUR	ABGRALL	RENE	CDCA du Finistère

c) Associations de personnes handicapées

Titulaire	MONSIEUR	DESCHAMPS	PIERRE-YVES	CDCA du Morbihan
1er suppléant	MADAME	ROULEAU	CLAUDINE	CDCA du Morbihan
2nd suppléant		En cours de désignation		

3°/ Collège des représentants des conseils territoriaux de santé

Titulaire	MONSIEUR	VAN MELKEBEKE	ERIC	CTS CŒUR DE BRETAGNE
1er suppléant		En cours de désignation		
2nd suppléant		En cours de désignation		

4°/ Collège des partenaires sociaux

a) Représentants des organisation syndicales de salariés représentatives

Titulaire	MONSIEUR	NEDELEC	DOMINIQUE	FO
1er suppléant	MONSIEUR	LEBLOND	REGIS	FO
2nd suppléant	MONSIEUR	HENRY	PHILIPPE	FO

b) Représentants des organisations professionnelles d'employeurs représentatives

Titulaire	MONSIEUR	LAMANT	STEPHANE	MEDEF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	BAIXE	PATRICK	MEDEF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	CAUMONT	VALERIE	MEDEF BRETAGNE

c) Représentants des organisations syndicales représentatives des artisans, des commerçants et des professoins libérales

Titulaire	MONSIEUR	CARPENTIER	JEAN	UNAPL
1er suppléant	MONSIEUR	OMNES	BERNARD	CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT
2nd suppléant	MADAME	GARENAUX	MARYSE	CHAMBRE REGIONALE DES PROFESSIONS LIBERALES

d) Représentants des organisations syndicales représentatives des exploitants agricoles

Titulaire	MONSIEUR	SIMON	BERNARD	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	MOY	JEROME	CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		

5°/ Collège des acteurs de la cohésion et de la protection sociale

a) Associations oeuvrant dans le champ de la lutte contre la précarité

Titulaire	MONSIEUR	MARTIN	STEPHANE	FONDATION ABBE PIERRE
1er suppléant	MADAME	FROMAGEAU	FRANCOISE	CROIX ROUGE FRANCAISE
2nd suppléant	MADAME	HUILLERY	MARIE-LUCE	FEDERATION REGIONALE DES CENTRES D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES

b) Représentants de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

Titulaire	MONSIEUR	PICHON	PHILIPPE	CARSAT Bretagne
1er suppléant	MONSIEUR	THOMAS	OLIVIER	CARSAT Bretagne
2nd suppléant	MADAME	MARTIN	RACHEL	CARSAT Bretagne

c) Représentants des caisses d'allocations familiales

Titulaire	MONSIEUR	JAN	CHRISTOPHE	CAF D'ILLE ET VILAINE
1er suppléant	MONSIEUR	GOUELOU	YANNICK	CAF D'ILLE ET VILAINE
2nd suppléant	MONSIEUR	PILET	ROMUALD	CAF D'ILLE ET VILAINE

d) Représentants de la mutualité française

Titulaire	MADAME	COLAS	FABIENNE	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	CONDON	REGIS	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	ARHANT	ISABELLE	MUTUALITE FRANCAISE BRETAGNE

6°/ Collège des acteurs de la prévention et de l'éducation pour la santé

a) Représentants des services de santé scolaire et universitaire

Titulaire	En cours de désignation
1er suppléant	En cours de désignation
2nd suppléant	En cours de désignation

b) Représentants des services de santé au travail

Titulaire	MONSIEUR	POULIQUEN	CHRISTOPHE	DREETS-STC QUIMPER
1er suppléant	MONSIEUR	DIDIER	EMMANUEL	DREETS-AIST22
2nd suppléant	MONSIEUR	LE NAI	THOMAS	DREETS-AMIEM

c) Représentants des services départementaux de protection et de promotion de la santé maternelle et infantile

Titulaire	MADAME	POPINEAU	BENEDICTE	PMI 56
1er suppléant	MADAME	LEPEU	ISABELLE	PMI 22
2nd suppléant	MADAME	LAPANNE JOINVILLE	CLOTILDE	PMI 29

d) Représentants des organismes oeuvrant dans le champ de la promotion de la santé, de la prévention ou l'éducation pour la santé

Titulaire	MONSIEUR	PRESTEL	THIERRY	PROMOTION SANTE BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	LE BOT	MICHEL	ASEPT BRETAGNE
2nd suppléant	MONSIEUR	POULAIN	YANNICK	LIBERTE COULEURS

e) Représentants des organismes oeuvrant dans les domaines de l'observation de la santé, l'enseignement ou de la recherche

Titulaire	MADAME	TRON	ISABELLE	ORS BRETAGNE
1er suppléant	MADAME	CALMANTI	SARA	CREAI BRETAGNE
2nd suppléant		En cours de désignation		

f) Représentants des associations de protection de l'environnement

Titulaire	MADAME	FRAIN	SOPHIE	CAPT'AIR
1er suppléant	MONSIEUR	LOISEL	PIERRE	EAU ET RIVIERES DE BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	LE DU	SOLENNE	Réseau d'éducation à l'environnement en Bretagne

7°/ Collège des offreurs des services de santé

a) Représentants des établissements publics de santé, des établissements privés de santé à but lucratif, des établissements privés de santé à but non lucratif, des établissements assurant des des activités d'hopsitablisation à domicile

Titulaire	MADAME	BENARD	ARIANE	FHF BRETAGNE
1er suppléant	MONSIEUR	DUBOIS	YANN	FHF BRETAGNE
2nd suppléant	MADAME	CONAN-MATHIEU	NATHALIE	FHF BRETAGNE

b) Représentants des personnes morales gestionnaires d'institutions accueillant des personnes handicapées et/ou âgées

Titulaire		En cours de désignation		
1er suppléant	MONSIEUR	ZENATTI	YANN	NEXEM
2nd suppléant	MONSIEUR	GLORO	FREDERIC	UNAPEI BRETAGNE

c) Représentants des Unions Régionales des Professionnels de Santé (URPS)

Titulaire	MONSIEUR	THORAVAL	PATRICE	URPS INFIRMIERS LIBERAUX
1er suppléant	MADAME	FAURE	NOEMIE	URPS ORTHOPHONISTES
2nd suppléant	MADAME	SAN GEROTEO	MARIA	URPS SAGES FEMMES
Titulaire	MONSIEUR	ADRIAN	FRANCK	URPS MASSEURS KINES
1er suppléant	MADAME	HOUEL	STERENN	URPS MASSEURS KINES
2nd suppléant	MADAME	BERTRAND	VALERIE	URPS INFIRMIERS LIBERAUX

Direction Régionale des Finances Publiques

R53-2025-09-01-00045

Décision de délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire de Madame Muriel PETITJEAN, directrice du pôle gestion publique de la DRFiP de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine, aux agents du centre de gestion financière Rectorat

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION RÉGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
DE BRETAGNE ET DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
Cité administrative
Avenue Janvier
BP 72102 - 35021 RENNES CEDEX 9

Décision du 01 septembre 2025

portant délégation de signature (centre de gestion financière éducation nationale placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine)

La directrice du pôle gestion publique de la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine,

Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 86-1 ;

Vu le décret du 18 février 2020 portant nomination de Mme Muriel PETITJEAN, administratrice générale des finances publiques et l'affectant à la direction régionale des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine ;

Vu les conventions de délégation de gestion relatives au centre de gestion financière éducation nationale placé sous l'autorité du directeur régional des finances publiques de Bretagne et du département d'Ille-et-Vilaine ;

Décide :

Article 1er

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes relatifs à l'exécution des opérations prévues dans les conventions de délégation de gestion susvisées, dans la limite de leurs attributions au sein du centre de gestion financière, à :

- Maud BRUNO, inspectrice des finances publiques, responsable du centre de gestion financière rectorat ;

- Isabelle HAVARD-COLIN, inspectrice divisionnaire des finances publiques, responsable du centre de gestion financière bloc 3 ;

- Stéphane CHAPELIER, contrôleur des finances publiques ;

- Ghislaine CLAIRET, agent d'administration principale des finances publiques ;

- Stéphanie COET, contrôleur des finances publiques ;
- Natacha DERBEZ , agent d'administration principale des finances publiques ;
- Véronique DESSAUGES, contrôleur des finances publiques ;
- Servane LEDUBY , agent d'administration principale des finances publiques ;
- Monique NAVELLOU, contrôleur des finances publiques ;
- Patrick PERRUDIN , agent d'administration principale des finances publiques ;
- Pascale TOURMAN, contrôleur des finances publiques ;
- Sébastien BROCHEC, équipe départementale de renfort, contrôleur des finances publiques ;
- Pascal PODEUR, équipe départementale de renfort, contrôleur des finances publiques ;
- Anthéa MARTINEZ, équipe départementale de renfort, contrôleur des finances publiques ;
- Laura AUBRY, équipe départementale de renfort, contrôleur des finances publiques ;
- Mme Léa FENOUILLERE , agent d'administration principale des finances publiques,

Article 2

La décision du 28 novembre 2024 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est abrogée.

Article 3

La présente décision entrera en vigueur à sa date de publication.

Article 4

La présente décision sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de Bretagne.

Fait le 01/09/2025

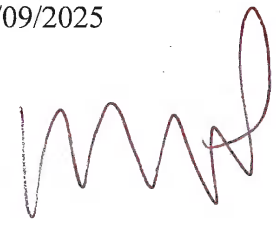

La directrice du pôle gestion publique
Muriel PETITJEAN

DRAAF

R53-2025-09-04-00003

Tableau des arrêtés relatifs aux contrôles des structures agricoles juin 2025

Publication par voie d'extrait des arrêtés du préfet de la région Bretagne
relatifs au contrôle des structures agricoles
- Juin 2025 -

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22240226-1	27/06/2025	Autorisation	SCEA LA RABINE	HUET Marcel	21,72	22 LA PRENESSAYE
C22240248-1	27/06/2025	Autorisation	SCEA LE LOGIS DE BOCOZEL	GAEC DU BOISSY	27,77	22 LE HAUT-CORLAY
C22240364-1	27/06/2025	Autorisation	SCEA LE LOGIS DE BOCOZEL	EARL LE LAY	48,77	22 LE HAUT-CORLAY
C22250109	20/06/2025	Autorisation partielle	GAEC DU MANOIR	GAEC TOUDIC JORAND	106,69	22 PLOUMILLIAU 22 PLOUZELAMBRE 22 SAINT-MICHEL-EN-GREVE
C22250110	27/06/2025	Refus	GAEC LE MEHAUTE	SALMON Gilbert	49,63	22 BOQUEHO 22 SAINT-GILDAS
C22250111	04/06/2025	Autorisation	EARL DES LAURIERS VERTS		7,05	22 LANRODEC
C22250114	04/06/2025	Autorisation	HELARY David	EARL DU CHEMIN DU PARADIS	0,46	22 TREGUIDEL
C22250115	04/06/2025	Autorisation	HELARY David	EARL DE LA LANDE	1,28 + hors sol	22 TREGUIDEL
C22250126	20/06/2025	Refus	EARL PEDRON SEBASTIEN		1,62	22 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
C22250128	04/06/2025	Autorisation	GAEC DU TOURNANT	EARL LE CAM KERAUDREN	0,44	22 SAINT-MAYEUX
C22250139	16/06/2025	Autorisation	EARL DE KERDANO		1,02	22 PLEUMEUR-GAUTIER
C22250140	16/06/2025	Autorisation	EARL DE KERDANO	GAEC LAHAYE-FAISANT	0,15	22 PLEUMEUR-GAUTIER
C22250146	04/06/2025	Autorisation	MAILLARD Mélanie		19,09	22 PLEUDIHEN-SUR-RANCE
C22250151	04/06/2025	Autorisation	GAEC DES CHAMPS BLANCS		1,54	22 PLŒUC-L'HERMITAGE
C22250153	27/06/2025	Autorisation	GAEC DES CLOTURES	SCEA SAINTE HELENE	3,50	22 LE MENÉ
C22250154	16/06/2025	Autorisation	EARL DE LA MELEE		0,63	22 ROUILLAC
C22250156	04/06/2025	Autorisation	GUEGUEN Mélanie	GAEC DU HAUT THIEUBRY	177,26 + hors sol	35 LONGAULNAY 22 PLOUASNE 22 TREFUMEL
C22250159	04/06/2025	Autorisation	JOUAN Elise	JOUAN Yvon	99,06 + hors sol	22 BOURBRIAC 22 PONT-MELVEZ
C22250164	27/06/2025	Autorisation	EARL PRAIRIES NOMADES		3,16	22 GURUNHUEL
C22250168	27/06/2025	Autorisation	EARL LE CHENOT	SOQUET Joseph	16,48	22 MERILLAC 22 SAINT-VRAN
C22250169	04/06/2025	Autorisation	GAEC AR GROAS		1,35	22 LOSCOUET-SUR-MEU
C22250170	04/06/2025	Autorisation	BRIERE Dylan	SARL DES EPINETTES	93,54 + hors sol	22 LOUDEAC
C22250175	13/06/2025	Autorisation	BRIERE Dylan	SARL DE CAINGUEN	60,28 + hors sol	22 GRACE-UZEL 22 SAINT-THELO 22 TREVE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22250176	04/06/2025	Autorisation	HAMEON Vincent	GAEC LES AULNAIS	149,01 + hors sol	22 BROONS 22 CAULNES 22 LANRELAS 22 LOSCOUET-SUR-MEU 22 PLESTAN 22 SEVIGNAC
C22250177	04/06/2025	Autorisation	SAS INNOVATION BRETAGNE AGRICULT	EARL LA FERME DU B	12,66	22 MERDRIGNAC
C22250178-2	16/06/2025	Autorisation	GAEC DU SODOYER	EARL EXPLOITATION HENRY	3,34	22 LE BODEO
C22250180	04/06/2025	Autorisation	NOUVEL Alexandre		2,26	22 TREVE
C22250181	04/06/2025	Autorisation	NOUVEL Alexandre	LE HELLARD JACKY	1,88	22 TREVE
C22250182	04/06/2025	Autorisation	GAEC LE PAGE		2,14	22 LE FAOUET
C22250183	04/06/2025	Autorisation	GOURHANT Jean-Louis		3,89	22 PLOUMILLIAU
C22250184	04/06/2025	Autorisation	GAEC DU RHUN MALLEDAN	EARL DE KERMAGEN	5,14	22 PLEUBIAN
C22250185	04/06/2025	Autorisation	EARL AVI'SENSE		6,84	22 PLESTAN
C22250187	05/06/2025	Autorisation	SARL DE RUGULAOUEN	EARL QUEFFEULOU STEPHAN	75,33 + hors sol	22 PLOUNEVEZ-MOEDEC 22 TONQUEDEC
C22250188	27/06/2025	Autorisation	EARL DE KERGEFFROY	GAEC MORIN	1,58	22 PLESTIN-LES-GREVES
C22250190	04/06/2025	Autorisation	MOISAN Cédric	SAS LA NOE BLANCHE	45,27	22 JUGON-LES-LACS 22 SEVIGNAC 22 TREMEUR
C22250192	05/06/2025	Autorisation	GAEC OBIOFIX	SARL TRONET	8,70	22 LAMBALLE-ARMOR
C22250193	04/06/2025	Autorisation	GAEC ROBIN		1,00	22 SAINT-BARNABE
C22250194	04/06/2025	Autorisation	DUIGOU Sylvain	PRIGENT Eric	16,18	22 SQUIFFIEC
C22250195	05/06/2025	Autorisation	EARL DU BONELO		2,15	22 BON REPOS SUR BLAVET
C22250199	04/06/2025	Autorisation	PITEL Julien	EARL PITEL	89,07	22 LE MENÉ 22 SAINT-VRAN
C22250201	04/06/2025	Autorisation	EARL PAUSE VERTE - -		1,14	22 MERILLAC
C22250202	04/06/2025	Autorisation	SCEA JAGLIN	GAEC DE TOUBERNOUE	18,53	22 MERLEAC
C22250203	04/06/2025	Autorisation	GAEC DE LA LAITIERE		2,46	22 LE MENÉ
C22250204	04/06/2025	Autorisation	HELARY David		0,65	22 TREGUIDEL
C22250205	19/06/2025	Autorisation partielle	EARL JAMET - -	EARL DE CHANTELOUP	95,40	22 AUCALEUC 22 CORSEUL 22 PLESLIN-TRIGAVOU
C22250206	27/06/2025	Autorisation	EON Mikaëla		3,96	22 MERDRIGNAC 22 SAINT-VRAN
C22250207	04/06/2025	Autorisation	SCEA JANIN	SCEA GUEZOU	1,64	22 PLEHEDEL
C22250208	20/06/2025	Autorisation	EARL DE LA MOULINIERE	EARL DE LA VILLE BILLY	15,66	22 LAMBALLE-ARMOR

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22250209	04/06/2025	Autorisation	LEMOINE Cyril	EARL RIO CARDINAL	0,74 + hors sol	22 HENON
C22250211	04/06/2025	Autorisation	EARL ROUTIER	EARL DU BOIS JOLY	47,88	22 LANFAINS 22 SAINT-BRANDAN
C22250212	04/06/2025	Autorisation	ROLLAND Olivier	GAEC LE FLAHEC TANGUY	16,22	22 LA PRENESSAYE
C22250213	27/06/2025	Autorisation	ASSOCIATION SORS TES MOUTONS		3,10	22 SAINT-BRIEUC
C22250214	27/06/2025	Autorisation	GUEGUEN Aurélien	GAEC DES HAUTS FOSSES	111,89	22 LAMBALLE-ARMOR 22 NOYAL 22 PLEDELIAC 22 PLESTAN 22 SAINT-RIEUL
C22250215	05/06/2025	Autorisation	GAEC LES BROUSSETTES	MORDEL Maryvonne	3,82	22 MEGRIT
C22250216	12/06/2025	Autorisation	EARL UNVOAS	GAEC DE MEZOMEUR	134,10	22 BEGARD 22 BRELIDY 22 COATASCORN 22 PLOUËC-DU-TRIEUX
C22250217	05/06/2025	Autorisation	EARL DE LA CROIX	COLLET Philippe	20,05	22 LOUDEAC
C22250219	05/06/2025	Autorisation	NAGAT Franck	LUCAS Paul	24,91	22 LOUDEAC
C22250220	04/06/2025	Autorisation	GUEGUEN Mélanie	GAEC DE L'ILE DE RANCE	0,27	22 PLOUASNE
C22250222	05/06/2025	Autorisation	DENIS Charles	NOURRY Sylvie	64,33	22 FRÉHEL
C22250225	05/06/2025	Autorisation	OLIER Christophe	GAEC DE KERBORIOU	10,85	22 TREMEL
C22250226	05/06/2025	Autorisation	GAEC BRIAND SAINT LEAU	GEFFRELOT Michel	8,88	22 PLUMIEUX
C22250228	27/06/2025	Autorisation	GAEC DE LA ROCHE NOE		3,68	22 PLOUVARA
C22250229	05/06/2025	Autorisation	GAEC HOUZE	COURBE Simon	13,63	22 ERQUY 22 LA BOUILLIE 22 PLURIEN
C22250230	05/06/2025	Autorisation	SARL HAMEAU DE KERANO	EARL KERVOAREC	2,20	22 PAIMPOL
C22250233	05/06/2025	Autorisation	GAEC DU BOSQUION	EARL DARCEL JEAN-MARC	3,20	22 SAINT-CARREUC
C22250234	05/06/2025	Autorisation	EARL RUISSEAU - -	SCEA DE LA LONGUERAIE	0,17 + hors sol	22 HENON
C22250235	05/06/2025	Autorisation	EARL RUISSEAU - -	LE HERISSE Nadine	30,75	22 HENON
C22250236	27/06/2025	Autorisation	EARL DELABROSSE	EARL DE LA VILLE AVENANT	4,21	22 CAULNES
C22250237	05/06/2025	Autorisation	HOURDIN Jean-Alain	GAEC DE QUINROUET	30,90	22 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ 22 SAINT-ALBAN
C22250242	05/06/2025	Autorisation	GAEC LA COUR		1,14	22 LA PRENESSAYE
C22250243	05/06/2025	Autorisation	GAEC LE BRIS		1,93	22 PLEUDANIEL
C22250254	05/06/2025	Autorisation	SAMSON Aymeric	COUPE Michel	32,40	22 PLESLIN-TRIGAVOU 22 TADEN
C22250258	05/06/2025	Autorisation	QUERO Valentin	GAEC DE FAOUET	86,45	22 COETMIEUX 22 HILLION 22 PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22250260	27/06/2025	Autorisation	LE BOUEDEC Enzo	DE VILLE D'AVRAY Bénédicte	13,11	22 MELLIONNEC
C22250261	27/06/2025	Autorisation	EARL LAURENT TILY		2,52	22 ROSPEZ
C22250262	27/06/2025	Autorisation	EARL CANARD 2 LAN		0,63 + hors sol	22 LOCARN
C22250263	27/06/2025	Autorisation	GAEC DE BASSE VILLE		2,89	22 PLEDELIAC
C22250267	27/06/2025	Autorisation	LENOUVEL Marc	EARL DE LA PORTE GAILLARD	69,98	22 LA HARMOYE 22 LANFAINS 22 SAINT-BIHY
C22250269	27/06/2025	Autorisation	SUKIENNICK Pierre-François		0,93	22 SAINT-LORMEL
C22250273	27/06/2025	Autorisation	GAEC DES CYPRES VERTS	BIGORGNE Martine	27,58	22 PLUMIEUX 22 SAINT-ETIENNE-DU-GUE-DE-L'ISLE
C22250275	27/06/2025	Autorisation	LE CLEZIO Aurélien	GAEC DE SAINT GILDAS	151,46	22 GUERLÉDAN 56 KERGRIST 22 SAINT-CONNEC
C22250279	27/06/2025	Autorisation	JOUNO François	EARL DE LA VILLE CADIO	35,75 + hors sol	22 SAINT-BRANDAN
C22250281	27/06/2025	Autorisation	GAEC AR STEREN VAD	GAEC DE SOUS LA VILLE	1,12	22 PLELO
C22250282	27/06/2025	Autorisation	LE BOURHIS Jean-Christophe	SCEA KERPIRIT	76,36	22 LOCARN
C22250283	27/06/2025	Autorisation	GAEC FERME DE KERHUEL - -	GAEC DE KERHUEL	178,06	22 BOURBRIAC 22 LA CHAPELLE-NEUVE 22 MAEL-PESTIVIEN 22 MOUSTERU 22 PLOUGONVER
C22250284	27/06/2025	Autorisation	RAOULT Mickael	EARL LEVRIER	8,09	22 SAINTE-TREPHINE
C22250285	27/06/2025	Autorisation	NOREE Laurent		2,29	22 LE MENÉ
C22250288	27/06/2025	Autorisation	EARL LE GRAND BRIEUC	GAREL Yves	2,85	22 TREDARZEC
C22250289	20/06/2025	Refus	EARL DES NOYERS	EOUZAN Bruno	3,25	22 PORDIC
C22250292	27/06/2025	Autorisation	GAEC LEBAS		2,48	22 LE MENÉ
C22250299	23/06/2025	Autorisation	MELOU Damien		1,62	22 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
C22250301	20/06/2025	Autorisation	GAEC DE KERAWEL	GAEC TOUDIC JORAND	2,64	22 PLOUZELAMBRE
C22250313	20/06/2025	Autorisation	CORNO Alain		1,62	22 CHÂTELAUDREN-PLOUAGAT
C22250315	20/06/2025	Autorisation	EARL DE PRE PEAN	EOUZAN Bruno	29,69	22 PORDIC
C22250318	20/06/2025	Refus	EARL DES NOYERS	EOUZAN Bruno	16,74	22 PORDIC
C22250327	12/06/2025	Refus	MAHEO Thomas	SARL DE CAINGUEN	1,55	22 SAINT-THELO
C22250348	16/06/2025	Autorisation	EARL LAURENT	COADOU Gwénaëlle	10,96	22 LANNION
C22250358	27/06/2025	Refus	GAEC KERVEGAN SERANDOUR	SALMON Gilbert	49,63	22 BOQUEHO 22 SAINT-GILDAS

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C22250373	18/06/2025	Refus	GAEC SAINT YVES	EARL DE LA VILLE BILLY	29,70	22 LAMBALLE-ARMOR
C22250439	27/06/2025	Refus	RAULT Jérémy	SALMON Gilbert	34,74	22 BOQUEHO 22 SAINT-GILDAS
C22250461	20/06/2025	Refus	GAEC DE L'ORMELAIS	EARL DE CHANTELOUP	10,14	22 CORSEUL
C29240879	13/06/2025	Autorisation	PERROS Hoel	EARL DE PARC PELLA	23,32	29 SIZUN
C29241056	19/06/2025	Refus	MADEC THOMIN Paul	ALLAIN Ludovic	4,96	29 BERRIEN
C29241085	20/06/2025	Autorisation partielle	SCEA ECURIE DU MOULIN	EARL OLLIER ANDRE	44,88	29 GARLAN 29 LANMEUR
C29241178	11/06/2025	Autorisation partielle	LE FLEM Leo	KERSCAVEN Josiane	24,32	29 PLOUZANE
C29241181	20/06/2025	Autorisation	EARL DE KERIVEN ARMOR		10,85	29 TAULE
C29241207	20/06/2025	Autorisation	EARL AR STEREN	GAEC AR STEREN	62,79 + hors sol	29 CARHAIX-PLOUGUER 22 PLEVIN 22 TREOGAN
C29241209	13/06/2025	Autorisation	EARL ROSPARS	EARL KERROUANT-IZELLA	4,37	29 SAINT-THOIS
C29241214	20/06/2025	Autorisation partielle	LE HEN Anne-Gaelle	EARL DES HIRONDELLES	20,16	29 QUERRIEN
C29241220	20/06/2025	Autorisation	LE GALL Pascal	GOURMELON Bernard	1,37	29 PLOUGONVELIN
C29241232	2306/2025	Autorisation	GAEC LES LEGUMES DE KERLEO	MELLAC Jerome	1,73	29 TREGUNC
C29241235	23/06/2025	Autorisation	EARL COAT MATHIEU	DESJARS Bruno	1,47 + hors sol	29 SCRIGNAC
C29241242	13/06/2025	Autorisation	EARL LES ECURIES DE KERSCAO	GAEC LSM	2,67	29 PLOUNEVEZ-LOCHRIST
C29241243	20/06/2025	Autorisation	GAEC DE PENITY	GAEC DE PENITY	7,42	29 PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES
C29241259	13/06/2025	Autorisation	EARL DES CHATAIGNIERS	EARL MOULIN DU DUC	14,09 + hors sol	29 LANNEDERN
C29241267	20/06/2025	Autorisation	CORNEC Pierre-Yves	SCEA CORNEC	363,80 + hors sol	29 HANVEC 29 LA MARTYRE 29 LANDERNEAU 29 LANNEUFFRET 29 LA ROCHE-MAURICE 29 PENCRAN 29 PLOUDANIEL 29 PLOUDIRY 29 PLOUEDERN 29 SAINT-THONAN
C29241268	20/06/2025	Autorisation	CORNEC Elodie	SCEA CORNEC	363,80 + hors sol	29 HANVEC 29 LA MARTYRE 29 LANDERNEAU 29 LANNEUFFRET 29 LA ROCHE-MAURICE 29 PENCRAN 29 PLOUDANIEL 29 PLOUDIRY 29 PLOUEDERN 29 SAINT-THONAN
C29241271	13/06/2025	Autorisation	LE CLEAC'H FLORIANE	GAEC DE DIALAE	241,09 + parts sociales	29 COMBRIT 29 PLOMELIN 29 PLONEOUR-LANVERN 29 PONT-L'ABBE 29 TREMEOC
C29250009	23/06/2025	Autorisation	GAEC DE BODIVY	SCEA DE BIODIVY	14,29	29 LE TREHOU 29 SIZUN
C29250026	20/06/2025	Autorisation	EARL DE KERLEO	SCEA LAN	2,64 + hors sol	29 ELLIANT

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29250037	20/06/2025	Autorisation	GAEC DE PENITY	GAEC DES LANDES	0,72	29 PLOUIDER
C29250040	13/06/2025	Autorisation	LE MEUR ELISABETH	LE MEUR ELISABETH	9,48	29 BRIEC 29 ERGUE-GABERIC 29 LANGOLEN
C29250049	11/06/2025	Autorisation partielle	GAEC DE KERBERS	KERSCAVEN Josiane	24,32	29 PLOUZANE
C29250054	20/06/2025	Autorisation	RICHARD ISABELLE		1,84	29 PLONEOUR-LANVERN
C29250070	20/06/2025	Autorisation	SCEA GUENGANT RANNOU	SCEA DU RUGO	0,73	29 GUICLAN
C29250072	20/06/2025	Autorisation	EARL DE PARC-CREIS	GAEC DE PENDREFF	1,64	29 SAINT-URBAIN
C29250075	13/06/2025	Autorisation	SCEA OLIVIER	EARL DU COSQUER	3,03	29 PLEYBER-CHRIST 29 SAINTE-SEVE
C29250076	13/06/2025	Autorisation	EARL MESSAGER	EARL DU COSQUER	13,09	29 SAINTE-SEVE
C29250080	20/06/2025	Autorisation	SCEA CABIOCH	EARL DE LA VALLEE	5,19	29 MORLAIX
C29250083	13/06/2025	Autorisation	GAEC DE LA ROCADE	GAEC JAOUEN	5,20	29 PLOUENAN
C29250091	13/06/2025	Autorisation	HUIBANT MONIQUE	RIVIERE KLERWI	7,65	29 SAINT-EVARZEC
C29250097	13/06/2025	Autorisation	LE CLEAC'H FLORIANE	SCEA AR GUILI	6,52	29 COMBRIT
C29250099	23/06/2025	Autorisation	LAPOUS SARL	LE BRAS Ludovic	0,33	29 COMMANA
C29250112	20/06/2025	Autorisation	LE BIAN JEAN	EARL LES POULESIENNES	14,14 + hors sol	29 TAULE
C29250113	20/06/2025	Autorisation	LE BIAN JEAN	EARL LE BIAN	82,80	29 HENVIC 29 SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS 29 TAULE
C29250114	13/06/2025	Autorisation	L'HOSTIS HUGO	SCEA DE KERSCAO	7,26 + hors sol	29 KERNILIS
C29250115	13/06/2025	Autorisation	L'HOSTIS HUGO	SCEA DES CYPRES	153,26 + parts sociales	29 GARLAN 29 GUISSENY 29 KERNILIS 29 KERNOUES 29 LE FOLGOET 29 PLOUGUERNEAU 29 SAINT-JEAN-DU-DOIGT
C29250116	13/06/2025	Autorisation	L'HOSTIS Quentin	SCEA DE KERSCAO	7,26 + hors sol	29 KERNILIS
C29250117	13/06/2025	Autorisation	L'HOSTIS Quentin	SCEA DES CYPRES	153,26 + parts sociales	29 GARLAN 29 GUISSENY 29 KERNILIS 29 KERNOUES 29 LE FOLGOET 29 PLOUGUERNEAU 29 SAINT-JEAN-DU-DOIGT
C29250122	20/06/2025	Autorisation	GAEC DES PRIMEVERES	GOURMELON Bernard	0,77	29 LE CONQUET
C29250123	20/06/2025	Autorisation	GAEC DES PRIMEVERES	EARL GELEBART	4,95	29 LE CONQUET 29 PLOUGONVELIN
C29250124	20/06/2025	Autorisation	EARL EOL ABRED	DENIEL Gerard	2,11	29 PLOUNEVEZ-LOCHRIST
C29250126	13/06/2025	Autorisation	GLEVAREC Pascal	BERNARD Jocelyne	5,46	29 LENNON 29 PLEYBEN
C29250127	13/06/2025	Autorisation	EARL LE GUELLEC EMMANUEL	ROBIC Emilie	2,95	29 PEUMERIT

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29250132	13/06/2025	Autorisation	EARL DU POULDU	MESGUEN Jean Francois	0,73	29 SAINT-POL-DE-LEON
C29250135	20/06/2025	Autorisation	BESCOND ANTHONY	GAEC BESCOND	295,75 + hors sol + parts sociales	29 LANRIVOARE 29 MILIZAC-GUIPRONVEL 29 PLOUDALMEZEAU 29 PLOUGUIN 29 PLOURIN 29 SAINT-PABU 29 TREOUERGAT
C29250139	20/06/2025	Autorisation	SCEA DE FOURGUELLEN	SCEA DE FOURGUELLEN	3,40	29 CLEDER
C29250140	20/06/2025	Autorisation	EARL LA PLUME AU VENT	EARL FERME DE KERHEU	18,00	29 BRIEC
C29250142	13/06/2025	Autorisation	EARL DES ETANGS	GICQUEL Remi	2,20	29 RIEC-SUR-BELON
C29250143	20/06/2025	Autorisation	GAEC DE QUILLIOU	GAEC DE KERROURIEN	30,30	29 LOPEREC
C29250146	11/06/2025	Refus	EARL YANNIG RICHARD	KERSCAVEN Josiane	24,32	29 PLOUZANE
C29250147	23/06/2025	Autorisation	GAEC ELEVAGE BARRE	EARL DU PARCOU	17,47	29 CORAY 29 LEUHAN
C29250148	23/06/2025	Autorisation	GAEC ELEVAGE BARRE	GAEC ELEVAGE BARRE	3,74	29 CORAY
C29250149	23/06/2025	Autorisation	GAEC ELEVAGE BARRE		0,37	29 CORAY
C29250153	23/06/2025	Autorisation	EARL VOLAILLES DE KERGUILAVANT	LE BERRE Raymond	5,92	29 QUIMPER
C29250155	20/06/2025	Autorisation	GAEC DE L'IROISE	GOURMELON Bernard	7,96	29 LE CONQUET 29 PLOUGONVELIN
C29250161	13/06/2025	Autorisation	EARL DE ROZ AVEL	FEUNTEUN Patrick	2,50	29 GOUEZEC
C29250162	13/06/2025	Autorisation	EARL DE ROZ AVEL	EARL LE JOLLEC JOSEPH	1,84	29 LOTHEY
C29250164	23/06/2025	Autorisation	LOUEDEC Yoann	EARL DE RESTEDERN	44,67	29 GARLAN 29 PLOUIGNEAU
C29250166	20/06/2025	Autorisation	EARL LE GAC PERCHOC	GOURMELON Bernard	1,43	29 PLOUGONVELIN
C29250167	13/06/2025	Autorisation	LEON Ronan	LEON Ronan	6,73	29 LANRIVOARE
C29250169	13/06/2025	Autorisation	GAEC DES ORMES	MEAR Jean Claude	3,35	29 GOUESNOU
C29250170	13/06/2025	Autorisation	GAEC DES ORMES	EARL DES ORMES	1,30	29 PLABENNEC
C29250171	13/06/2025	Autorisation	GAEC DES BLES	LE JEAN Youenn	10,76	29 LANNEANOU
C29250173	13/06/2025	Autorisation	GAEC DE L'EAU BLANCHE	EARL JONCOUR	21,73	29 PLONEIS
C29250174	13/06/2025	Autorisation	LE CORRE Bernard	AGUILE Jimmy	9,62	29 QUIMPER
C29250177	13/06/2025	Autorisation	GAEC DE KERGOUEZAN	EARL DE KERGOLL	15,43	29 PLOUNEVEZ-LOCHRIST
C29250178	13/06/2025	Autorisation	EARL DE RUPLOUENAN		1,59	29 PLOUGOULM 29 SAINT-POL-DE-LEON

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29250180	13/06/2025	Autorisation	MAUVY ANNE	EARL BELLOUR-MAUVY	41,77	29 GUIMAEC 29 LANMEUR
C29250182	13/06/2025	Autorisation	EARL DE MEZALIA	EARL DE KERFIAT	1,01	29 CLEDER
C29250183	13/06/2025	Autorisation	EARL DE MEZALIA	EARL DE MEZALIA	0,09	29 CLEDER
C29250184	13/06/2025	Autorisation	DOUGUET MAINA		40,26	29 ARZANO
C29250185	20/06/2025	Autorisation	HERVE Sebastien	EARL KEROUEDAN	12,61	29 PONT-CROIX
C29250187	13/06/2025	Autorisation	COTTEN AURELIE	EARL BOLOU	117,50	29 MELGVEN 29 ROSPORDEN
C29250188	13/06/2025	Autorisation	EARL BELLOUR-MAUVY	SCEA DE RUGREGUEN	1,03	29 LANMEUR
C29250189	13/06/2025	Autorisation	EARL LES POULETTES DE SAINT-JEAN	EARL LE GALL	9,45 + hors sol	29 SAINT-JEAN-DU-DOIGT
C29250191	20/06/2025	Autorisation	GAEC LA BERGERIE DU SQUIRIOU	EARL QUEFFELEC	12,50	29 BRASPARTS
C29250194	20/06/2025	Autorisation	GAEC DU MENEZ	GAEC DE LIGNOUDREIN	0,22	29 SIZUN
C29250195	13/06/2025	Autorisation	SARL LE GUELLEC RONAN	LETTY Roland	1,46	29 TREMEOC
C29250200	20/06/2025	Autorisation	GAEC DU VIEUX MANOIR	SCEA COAT	4,98	29 SAINTE-SEVE
C29250204	20/06/2025	Autorisation	GAEC FAVENNEC	BILIRIT Dominique	4,12	29 LE CLOÎTRE-PLEYBEN
C29250206	20/06/2025	Refus	RICHARD Raymond	GOURMELON Bernard	1,37	29 PLOUGONVELIN
C29250207	20/06/2025	Autorisation	PARRY BENJAMIN	EARL GENTRIC MICHEL	1,13	29 PEUMERIT
C29250208	23/06/2025	Autorisation	GAEC OLLIVIER	BODENNEC Yoann	0,99	29 PLOUNÉOUR-BRIGNOGAN-PLAGES
C29250211	20/06/2025	Autorisation	GAEC DAERON-MOUSTRENN	SELLIN Mégane	2,07	29 SCAER
C29250212	20/06/2025	Autorisation	EARL DE PARC-CREIS		2,06	29 SAINT-URBAIN
C29250214	20/06/2025	Autorisation	LE DU Didier	EARL PEREZ	4,13	29 SCAER
C29250215	20/06/2025	Autorisation	SARL ETA QUEMERE	EARL PEREZ	19,61	29 SCAER
C29250216	20/06/2025	Autorisation	KERVRAN Maxime	KERVRAN Jean Jacques	75,89	29 SCAER
C29250218	23/06/2025	Autorisation	BOLORE Thomas	BOLORE Thomas	32,17	29 DINEAULT
C29250219	23/06/2025	Autorisation	LE MENN ROMAIN	PRIGENT Rémi	4,67	29 LOGONNA-DAOULAS
C29250222	23/06/2025	Autorisation	EARL LA FERME DU NEO	KERVEILLANT Pierre	43,30	29 LANDUDEC 29 PEUMERIT 29 PLOGASTEL-SAINT-GERMAIN 29 PLONEIS 29 POULDREUZIC
C29250224	20/06/2025	Autorisation	RANNOU ANTHONY	RANNOU ANTHONY	2,58	29 SPEZET

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C29250225	20/06/2025	Autorisation	EARL LES JARDINS DE LA HOUBLONNIERE	DERU LOIC	4,40	29 ROSPORDEN
C29250227	23/06/2025	Autorisation	EARL PHILIPPE GUENAEL	GAEC DE PORS CADIOU	1,19	29 PLOUEGAT-GUERAND
C29250228	20/06/2025	Autorisation	SCEA DE LESCOAT	GAEC AR STIVELL	0,66	29 COAT-MEAL
C29250229	20/06/2025	Autorisation	GAEC AR STIVELL	THOMAS Jean Yves	0,95	29 COAT-MEAL
C29250234	23/06/2025	Autorisation	GAEC LES LANDES CELTES	CLOITRE Chantal	19,94	29 BRENNILIS 29 LOQUEFFRET
C29250243	20/06/2025	Autorisation	PLOET MARIANNE	EARL BLAISE JACQUES	56,99	29 POULLAOUEN
C29250251	20/06/2025	Autorisation	SCEA FAGOT	GAEC DU ROHOU	2,61	29 GUIMILIAU
C29250258	20/06/2025	Refus	RICHARD Raymond	EARL GELEBART	4,95	29 LE CONQUET 29 PLOUGONVELIN
C29250263	23/06/2025	Autorisation	TALLEC Julien	CLOITRE Chantal	5,93	29 BRENNILIS
C29250266	23/06/2025	Autorisation	THOMAS Jean Yves	SCEA DE LESCOAT	1,13	29 COAT-MEAL
C29250268	23/06/2025	Autorisation	HERNOT LAURENT	COULOIGNER Jacques	9,70	29 PLOUDIRY
C29250269	23/06/2025	Autorisation	HERNOT LAURENT	EARL GUILLERM	7,38	29 PLOUDIRY
C29250270	23/06/2025	Autorisation	HERNOT LAURENT		0,80	29 PLOUDIRY
C29250271	20/06/2025	Autorisation	LACHAMBRE ELISE		18,51	29 QUERRIEN
C29250273	20/06/2025	Autorisation	TANGUY Frédéric	GENTRIC Michel	3,90	29 PEUMERIT
C29250276	20/06/2025	Refus	RICHARD Raymond	GOURMELON Bernard	0,77	29 LE CONQUET
C29250278	20/06/2025	Refus	RICHARD Raymond	GOURMELON Bernard	6,33	29 LE CONQUET 29 PLOUGONVELIN
C29250283	20/06/2025	Refus	RICHARD Raymond	GOURMELON Bernard	1,43	29 PLOUGONVELIN
C29250309	20/06/2025	Autorisation partielle	DANIEL ROZENN	EARL DES HIRONDELLES	20,16	29 QUERRIEN
C29250323	20/06/2025	Autorisation	RIOU MELANIE	EARL OLLIER ANDRE	18,92	29 LANMEUR
C29250359	20/06/2025	Autorisation	EARL DE PENNANEAC'H	GAEC DE KERROURIEN	30,30	29 LOPEREC
C29250381	20/06/2025	Autorisation partielle	OLLIVIER Pascal	EARL OLLIER ANDRE	44,88	29 GARLAN 29 LANMEUR
C29250385	02/06/2025	Déclaration irrecevable	PINEAU Noël-Marie		3,77	29 ROSNOEN
C29250463	11/06/2025	Déclaration irrecevable	GALLIOU HENRI		30,01	29 LANNILIS
C29250464	24/06/2025	Refus	EARL KERIONEC	EARL OLLIER ANDRE	18,92	29 LANMEUR

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35241050-2	04/06/2025	Autorisation partielle	EARL STE MARIE TESSIER FRANCOIS	GAEC AN ATANT NEVEZ	28,21	35 GUIPRY-MESSAC
C35241063-2	27/06/2025	Autorisation	QUENET Pierre	SCEA QUENET	104,40	35 SAINT-DOMINEUC 35 SAINT-THUAL 35 TREVERIEN 22 PLOUASNE
C35241143-2	30/06/2025	Autorisation partielle	DURAND Alexandra	BARDIN Caroline	6,78	35 GUICHEN
C35241166	11/06/2025	Autorisation	EARL MARSOLLIER	GOBIN Raymond	32,21	35 GENNES SUR SEICHE 35 SAINT-GERMAIN DU PINEL
C35241179	04/06/2025	Autorisation	GAEC LES VERDIERES	GAEC LA COUR	7,38	35 COMBOURG
C35250005	05/06/2025	Refus	SARL NOURRY	BRAULT Louis	13,85	35 PARIGNÉ
C35250019	04/06/2025	Autorisation	GAEC LES RUES	EARL L'ECUILLERE	51,75	35 CHATILLON-EN-VENDELAIS 35 LECOUSSE 35 MONTREUIL-DES-LANDES 35 PARCE
C35250032	05/06/2025	Autorisation	EARL PIRON	BRAULT Louis	13,89	35 PARIGNÉ
C35250035	02/06/2025	Autorisation partielle	GAEC BUSNEL GERARD ET ISABELLE	BLANCHARD Jean-Pierre	44,32	35 HÉDÉ-BAZOUGES 35 QUÉBRIAC 35 TINTÉNIAC
C35250052	04/06/2025	Autorisation	PIERRET CHRISTOPHER	GAEC THUAL DE LA CROIX CROSSON	172,42 + hors sol	22 ÉVRAN 35 PLEUGUENEUC 35 QUEBRIAC 22 SAINT-JUDOCE 35 TREVERIEN
C35250056	03/06/2025	Autorisation	EARL BOURIEN		13,10	35 IFFENDIC
C35250057	11/06/2025	Autorisation	CAUDAN ROMAIN	EARL RINFRAY	93,93	35 ERCE-EN-LAMEE 35 TEILLAY
C35250058	04/06/2025	Autorisation	EARL DE LOURME	EARL DE LA DEVISE	3,12	35 SAINT-MARC-LE-BLANC
C35250064	25/06/2025	Refus	SCEA DU PETIT VAL	TILLARD Pascal	30,60	35 GÉVEZÉ 35 PACÉ
C35250066	02/06/2025	Refus	SCEA DU CHAMP FLEURY	EARL DES RIVIERES	5,51	35 LA BOUËXIERE
C35250068	02/06/2025	Autorisation partielle	EARL LE MOULIN ORY	EARL DES RIVIERES	10,22	35 DOURDAIN
C35250084	27/06/2025	Autorisation partielle	EARL DU PONT PETIT	CHAPPE Eugène	34,34	35 MONT-DOL 35 SAINT-BROLADRE
C35250088	04/06/2025	Autorisation	EARL PELTIER		0,24	35 MONT-DOL
C35250090	02/06/2025	Autorisation partielle	GAILLARD Laurent	EARL DES RIVIERES	23,74	35 DOURDAIN
C35250100	04/06/2025	Autorisation	EARL LES PATURETTES	EARL NADINE BESNARD	47,90	35 ROZ-SUR-COUESNON
C35250101	04/06/2025	Autorisation	EARL LES PATURETTES	GASLAIN Jérémy	50,60	35 ROZ-SUR-COUESNON 35 SAINT-BROLADRE 35 SAINT-GEORGES-DE-GREHAIGNE
C35250107	04/06/2025	Refus	LE HELLARD Fabien	INDIVISION ERIC PELTIER	4,96	35 BRIE
C35250111	04/06/2025	Autorisation	EARL JLC	EARL LA DORINAIS	63,72	35 MELLE
C35250126	25/06/2025	Autorisation partielle	SCEA DU CLOS ALMOT	DELEPINE Alain	48,38	35 AUBIGNE 35 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35250134-2	27/06/2025	Autorisation	GAEC DU CHENE BREIZH	EARL CHERBONNEL	1,08	35 SAINT-DOMINEUC
C35250143	11/06/2025	Autorisation	EARL L'HERCULE	EARL FERME HUBERT GAUMERAIS	12,66	35 CANCALE 35 SAINT-COULOMB 35 SAINT-MELOIR-DES-ONDES
C35250144	11/06/2025	Autorisation	EARL L'HERCULE	EARL GUILBERT	43,36	35 CANCALE 35 SAINT-COULOMB 35 SAINT-JOUAN-DES-GUERETS 35 SAINT-MELOIR-DES-ONDES
C35250156-2	27/06/2025	Autorisation partielle	EARL GAUTIER	EARL CHERBONNEL	22,77	35 SAINT-DOMINEUC
C35250158	02/06/2025	Autorisation	GAEC GRAVOT-LA GIRAUDAIS		23,67	35 BAINS-SUR-OUST
C35250163	04/06/2025	Autorisation	HERSENT Yann	HERSENT Geneviève	13,89	35 TRESBŒUF
C35250164	11/06/2025	Autorisation	GAEC DU ROC	EARL DU ROC	88,44	35 LES PORTES DU COGLAIS 50 SAINT-JAMES 35 VAL-COUESNON
C35250166	03/06/2025	Refus	EARL GUERIN LOUAZEL		21,57	35 IFFENDIC
C35250172	27/06/2025	Autorisation	EARL PELTIER	CHAPPE Eugène	3,49	35 MONT-DOL
C35250173	04/06/2025	Autorisation	GAEC ORY	EARL DE LA VILLECHERE	4,04	35 VAL-D'IZE
C35250175	04/06/2025	Autorisation	EARL LES HAUTS PRES	EARL MEFFRAIS	10,68 + hors sol	35 MORDELLES
C35250176	04/06/2025	Autorisation	SORRE Benoît	SCEA LE VILLAGE NATURE	2,69	35 HIREL
C35250178	11/06/2025	Autorisation	BODIN Joseph	EARL LECOUSSEL	7,27	35 MAEN ROCH
C35250179	04/06/2025	Autorisation	GAEC DUHIL	HAVARD Thierry	19,77	35 GOSNE
C35250180	04/06/2025	Autorisation	MARIE Anne	BRUNET BERNASETTE	19,11	35 MARTIGNE-FERCHAUD
C35250181	04/06/2025	Autorisation	DAUVERGNE Dimitri	EARL LE THEIL	5,15	35 BRUZ
C35250183	11/06/2025	Autorisation	GAEC DOUILLET	EARL DE LA VILLECHERE	3,01	35 VAL-D'IZE
C35250184	04/06/2025	Autorisation	EARL OVILAIT	MASSART Jean Luc	18,71	35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
C35250186	04/06/2025	Autorisation	SOUVESTRE Morgan	EARL DU PATIS	73,45	35 MARPIRE 35 VAL-D'IZE
C35250188	02/06/2025	Refus	SAMSON Gilles	BLANCHARD Jean-Pierre	38,47	35 HÉDÉ-BAZOUGES 35 QUÉBRIAC 35 TINTÉNIAC
C35250190	04/06/2025	Autorisation	VENGEON Lenaïc	CHEMIN Jean-Pierre	2,35	35 BILLE
C35250191	04/06/2025	Autorisation	GAEC CORONA	EARL MEFFRAIS	12,13	35 LONGAULNAY
C35250192	04/06/2025	Autorisation	GAEC LE ROCHER		2,77	35 SAINT-GERMAIN-EN-COGLES
C35250196	11/06/2025	Autorisation	GAEC BOHUON	TESSIER Jean-Yves	18,07	35 LA CHAPELLE-CHAÛSSEE 35 SAINT-GONDRAN 35 SAINT-SYMPHORIEN
C35250200	27/06/2025	Autorisation	EARL LA ROMNAIS		1,84	35 GUIPRY-MESSAC

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35250202	11/06/2025	Autorisation	EARL DU PAS GERAULT		1,81	35 ROZ-SUR-COUESNON 35 SAINS
C35250205	11/06/2025	Autorisation	POIRIER François		2,08	35 LOUVIGNE-DE-BAIS
C35250208	11/06/2025	Autorisation	EARL BOURGEAUX	EARL L'HEBERGEMENT	2,90	35 CHERRUEIX
C35250209	11/06/2025	Autorisation	EARL BRIN D'HERBE	GAEC DE GODEFROY	1,47	35 VAL-D'IZE
C35250211	11/06/2025	Autorisation	EARL EQUI-ALLIANCE	ROUAULT Vanessa	5,93	35 LANDAVRAN
C35250212	11/06/2025	Autorisation	DAVID SIMON	EARL LES COMPAGNONS DE LA LANDE	51,17	35 BOISGERVILLY 35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
C35250215	11/06/2025	Autorisation	JUHEL Jean-Claude		7,36	35 LA BOUSSAC 35 SAINT-BROLADRE
C35250220	11/06/2025	Autorisation	FAILLE Didier		3,77	35 BONNEMAIN
C35250221	11/06/2025	Autorisation	HUBERT Philippe	BREHIN Patrick	7,52	35 LE PERTRE
C35250226	11/06/2025	Autorisation	GAEC BREIZH N'COW	GAEC GAPIHAN	161,22	35 BETTON 35 CESSON-SEVIGNE 35 RENNES 35 THORIGNE-FOUILLARD
C35250229	11/06/2025	Autorisation	FRIN Pascal	CRUBLE Bertrand	1,90	35 BRETEIL
C35250231	03/06/2025	Refus	GAEC L'ARLEQUIN		12,66	35 IFFENDIC
C35250232	11/06/2025	Autorisation	ALLAIN JEROME	GAEC DE LA MARIAIS	138,28	35 BOURG-DES-COMPTES 35 LAILLE 35 POLIGNE
C35250233	11/06/2025	Autorisation	GAEC DE CROCAGNE	BREHIN Patrick	10,50	35 LE PERTRE
C35250235	11/06/2025	Autorisation	GAEC ILLE ET MANCHE	EARL LA MOISONDAIS	3,78	35 CHAUVIGNE
C35250236	11/06/2025	Autorisation	GAEC ILLE ET MANCHE	EARL LA MOISONDAIS	20,05	35 CHAUVIGNE 35 ROMAZY 35 VIEUX-VY-SUR-COUESNON
C35250238	11/06/2025	Autorisation	EARL LA VERGEE	GUERIN Jean-Pierre	4,09	35 LOUVIGNE-DU-DESERT
C35250240	11/06/2025	Autorisation	GAEC DES VERGERS	EARL VAULEON	6,50	35 BEDEE
C35250245	11/06/2025	Autorisation	EARL PERLE DE LAIT	EARL LA MOISONDAIS	3,98	35 VIEUX-VY-SUR-COUESNON
C35250247	11/06/2025	Autorisation	EARL LA MORICHAIS	MASSART Jean Luc	17,50	35 LE CROUAIS 35 MONTAUBAN-DE-BRETAGNE
C35250255	11/06/2025	Autorisation	EARL DE LA MAIRIE	MENAGER Loïc	2,31	35 VAL-D'IZE
C35250256	11/06/2025	Autorisation	GAEC COLLIN - BERREE	EARL VAULEON	5,11	35 BEDEE
C35250257	11/06/2025	Autorisation partielle	DUBOIS Mickaël	GOBIN Raymond	11,45	35 GENNES-SUR-SEICHE 35 SAINT-GERMAIN-DU-PINEL
C35250262	25/06/2025	Refus	EARL GARCON	TILLARD Pascal	30,60	35 GÉVEZÉ 35 PACÉ
C35250266	03/06/2025	Autorisation	GAEC L'ARLEQUIN		21,57	35 IFFENDIC

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C35250268	11/06/2025	Autorisation	GAEC CHUPIN EVIN		0,88	35 SAINT-SULPICE-DES-LANDES
C35250270	11/06/2025	Autorisation	EARL DE KARANTEZ	LUC Roland	6,24	35 SIXT-SUR-AFF
C35250272	11/06/2025	Autorisation	BELAN GUENAELLE	BELAN Christian	61,24	35 CARDROC 35 LA BAUSSAINE 35 LES IFFS
C35250273	11/06/2025	Autorisation	GAEC DES ETOUBLETS	GAEC DE QUELME	1,33	35 COMBOURG
C35250275	11/06/2025	Autorisation	MOREL DAVID		3,30	35 CHATEAUGIRON
C35250276	11/06/2025	Autorisation	GAEC DE LA VILLOSOIE		0,79	35 SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBAULT
C35250280	11/06/2025	Autorisation	GAEC LES 2 HERBES	EARL DES GENETS	68,94	35 35 CORPS-NUDS 35 SAINT-ARMEL
C35250285	25/06/2025	Refus	EARL BERTHELOT	TILLARD Pascal	30,60	35 GÉVEZÉ 35 PACÉ
C35250291	02/06/2025	Autorisation partielle	SCEA MONT DAVY	BLANCHARD Jean-Pierre	13,87	35 TINTÉNIAC
C35250297	27/06/2025	Refus	EARL DE MABOUE	CHAPPE Eugène	2,12	35 MONT-DOL
C35250298	27/06/2025	Refus	PETIT JEAN-LOUIS	CHAPPE Eugène	3,73	35 MONT-DOL
C35250308	02/06/2025	Autorisation partielle	EARL DUFEU	EARL DES RIVIERES	10,22	35 DOURDAIN
C35250327	04/06/2025	Autorisation	EARL GRIMAULT-ROBERT	INDIVISION ERIC PELTIER	4,96	35 BRIE
C35250328	27/06/2025	Autorisation partielle	GAEC DU PETIT ANGLE	CHAPPE Eugène	31,85	35 SAINT-BROLADRE
C35250331	25/06/2025	Autorisation	QUEREL Florian	TILLARD Pascal	30,60	35 GÉVEZÉ 35 PACÉ
C35250336	27/06/2025	Autorisation partielle	GAEC CHARPENTIER	CHAPPE Eugène	31,71	35 SAINT-BROLADRE
C35250338	27/06/2025	Refus	EARL DU HAUT PLATEAU	CHAPPE Eugène	20,44	35 SAINT-BROLADRE
C35250339	02/06/2025	Autorisation	GAEC DES 2 L	EARL DES RIVIERES	5,51	35 LA BOUËXIERE
C35250357	02/06/2025	Refus	USSON Pauline	EARL DES RIVIERES	5,51	35 LA BOUËXIERE
C35250358	02/06/2025	Autorisation	USSON Pauline	EARL DES RIVIERES	23,74	35 DOURDAIN
C35250369	25/06/2025	Autorisation	GAEC HEUZE	DELEPINE Alain	31,49	35 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE
C35250379	25/06/2025	Autorisation	EARL BECHERIE	DELEPINE Alain	2,86	36 SAINT-MEDARD-SUR-ILLE
C56240611-2	24/06/2025	Autorisation partielle	SCEA DE LA SAUDRAIE	GAILLARD Ghislaine	12,86	56 MAURON 56 NEANT SUR YVEL
C56240713	27/06/2025	Autorisation	KERSUZAN Jean-Marie	ANDRE Eliane	6,73	56 PLUVIGNER
C56240772	04/06/2025	Autorisation	EARL LES VACHES DU GRAYO (CHAPELIER Pierre)	EARL AU NATURELA	70,00	56 ST NOLFF 56 TREFFLEAN

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C56240792	11/06/2025	Refus	NOUVEL Chantal		1,40	56 GUEGON
C56240805-2	25/06/2025	Autorisation partielle	JAN Benoît	EARL DE BOTLEVENANT	8,35	56 INZINZAC LOCHRIST
C56240815	04/06/2025	Refus	GAEC BOUEDO EUGENE	ROUAUD Paul	2,55	56 LOYAT
C56240831	11/06/2025	Autorisation partielle	EARL DE BROZEAS	EARL DE LA CROIX ELVEN	100,80	56 CARENTOIR 56 GACILLY
C56240833	25/06/2025	Autorisation partielle	EARL DU PONT NEUF	BERNARD Marie Antoinette	51,55	56 CAMPENEAC 56 PLOERMEL 56 TAUPONT
C56240841	25/06/2025	Refus	GAEC AR MEIN GLAZ	LE FUR Rene	99,42	56 GOURIN
C56240846	04/06/2025	Autorisation	GAEC DE L'AVENIR	EARL du Haut Perve	12,81	56 RUFFIAC
C56240851	16/06/2025	Autorisation	GAEC DE KERDELANN	DUCLOS Yann	10,26	56 MOREAC
C56250004	13/06/2025	Autorisation partielle	LE GOFF GAUTIER	GAEC MAHOUDO	103,01	56 GUELTAS 56 SAINT-GONNERY 22 SAINT-MAUDAN
C56250013	27/06/2025	Autorisation partielle	EARL CHATTE	DANET Jean Yves	20,20	56 BREHAN
C56250017	02/06/2025	Refus	EARL TEXIER	LE GUEVEL Jean Claude	9,95	56 FORGES DE LANOUEE
C56250018	04/06/2025	Refus	EARL TEXIER	EARL LA VILLE AUBRAY	7,83	56 FORGES DE LANOUEE
C56250027	12/06/2025	Autorisation	OFFREDO ALEXIS	JAFFRE Patrick	7,00	56 PLUMELIN
C56250033	03/06/2025	Autorisation	GAEC DU MISSISSIPPI	GAEC HAMOIGNON	4,57	56 LANGONNET
C56250039	25/06/2025	Autorisation	CAM Fabrice	PLOUZENNEC Thomas	11,69	56 BRANDIVY
C56250042	04/06/2025	Autorisation	EARL DES DEUX VILLES	RENAUD Michel	15,27	56 FORGES DE LANOUEE
C56250063	25/06/2025	Autorisation partielle	GAEC LA FERME DU RUNIO	PLOUZENNEC Thomas	18,94	56 BRANDIVY
C56250065	27/06/2025	Refus	EARL GRAINS DE LOCMARIA		14,99	56 GRAND-CHAMP
C56250100	04/06/2025	Refus	GAEC DE QUESTUDO		3,64	56 NOYAL MUZILLAC 56 PEAULE
C56250104	25/06/2025	Refus	SCEA DE KERGORNET	GAEC DE KERGORNET	13,12	56 GESTEL
C56250107	03/06/2025	Autorisation	DUCHEMIN MARION		6,10	56 SAINT-NOLFF
C56250111	03/06/2025	Autorisation	EARL DE CARRET	GAEC DE CARRET	115,29	56 AUGAN 56 CAMPENEAC 56 GOURHEL 56 PLOERMEL
C56250112	03/06/2025	Autorisation	GAEC DE CARRET	BONNAUD Stéphane	90,45	56 CAMPENEAC
C56240126	02/06/2025	Autorisation	RIOU NICOLAS		117,57	56 GRAND-CHAMP 56 PLUMERGAT
C56250141	03/06/2025	Autorisation	EARL FERME MAMIE POULE	JEGOUSSE Romane	1,20	56 PLUNERET 56 SAINTE ANNE D AURAY

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C56250143	03/06/2025	Autorisation	EARL DE NOCUNOLE	JAFFREZO Nicolas	40,00	56 PONT SCORFF
C56250145	11/06/2025	Autorisation partielle	GAEC DES SENTIERS	GAILLARD Ghislaine	5,13	56 MAURON 56 NEANT SUR YVEL
C56250147	11/06/2025	Autorisation	COLLIAS Pascal	LE GOLVAN Stephane	3,45	56 LANGUIDIC
C56250149	03/06/2025	Autorisation	EARL DE KERLINOU	EARL HUIBAN ALAN	0,92	56 SAINT
C56250151	27/06/2025	Autorisation	EARL DE L'ANGLE		2,86	56 QUISTINIC
C56250154	11/06/2025	Autorisation	GAEC DE BEUVES	GAILLARD Ghislaine	7,45	56 MAURON
C56250157	27/06/2025	Autorisation	GAEC DE LA CLARTE	EARL DE LA CLARTE	160,00	56 LAUZACH 56 THEIX NOYALO 56 TRINITE SURZUR
C56250158	27/06/2025	Autorisation	GAEC LES MICHES DE LARRE	EARL AU NATUREL	5,81	56 SAINT NOLFF
C56250160	03/06/2025	Autorisation	GUILLERMO Jérémie	GUILLERMO Ludovic	6,89	56 MOREAC
C56250162	03/06/2025	Autorisation	EARL DE LA METAIRIE	LE GARREC Jean Pierre	19,86	56 MONTERBLANC 56 PLOUGOUMELEN
C56250163	25/06/2025	Autorisation	EARL DE LIZOURIET	GAEC DES DEUX RIVES	4,31	56 LANGOELAN
C56250164	03/06/2025	Autorisation	EARL JAN	LAUNAY Marie Paule	2,92	56 GUILLIERS
C56250167	03/06/2025	Autorisation	EARL LES ATELIERS DE KEROLO	LE COURTOIS Loic	6,12	56 SAINT NOLFF
C56250169	03/06/2025	Autorisation	LE GAL Davilan	JAFFRE Patrick	48,40	56 BAUD 56 GUENIN 56 SAINT BARTHELEMY
C56250170	27/06/2025	Autorisation	GAEC DE KERGABRIEL	GAEC DE BOIS JUST	28,91	56 PLUMERGAT
C56250171	03/06/2025	Autorisation	MENARD Delphine		37,71	56 GUER
C56250175	27/06/2025	Autorisation	EARL PARK LANN	EARL DU DIVIT	3,73	56 SAINT THURIAU
C56250180	13/06/2025	Refus	TANGUY DAVID	GAEC MAHOUDO	7,44	56 SAINT-GONNERY 22 SAINT-MAUDAN
C56250181	13/06/2025	Refus	GAEC DE GOIRBALL	GAEC MAHOUDO	52,25	56 GUELTAS 56 SAINT-GONNERY 22 SAINT-MAUDAN
C56250182	13/06/2025	Autorisation partielle	EARL DE LA VILLE PEROT	GAEC MAHOUDO	5,41	56 SAINT-GONNERY
C56250184	03/06/2025	Autorisation	GAEC PLUNIAN	EARL DES MOULINS	21,33	56 PLUVIGNER
C56250189	27/06/2025	Autorisation	AUBRY Elodie	SCEA PORCS JOLY	107,80	56 BULEON 56 SAINT ALLOUESTRE
C56250192	27/06/2025	Autorisation	GAEC PERESSE EONNET	SCEA AGRO 56	9,13	56 CREDIN
C56250193	03/06/2025	Autorisation	LE PRIOL Julien		1,50	56 PONTIVY
C56250194	25/06/2025	Autorisation	EARL LESPERT	LESPERT Michelle	85,39	56 MENEAC 56 TRINITE PORHOET

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C56250199-2	03/06/2025	Déclaration recevable	GUILLAUME Clémence		0,79	56 SAINT-MARTIN SUR OUST
C56250200	27/06/2025	Autorisation	LE NAGARD Pierre	PERAN Yannick	49,30	56 CLEGUEREC 56 SAINT AIGNAN
C56250201	27/06/2025	Autorisation	MEHAT Elodie	MEHAT Catherine	6,05	56 QUESTEMBERT
C56250204	27/06/2025	Autorisation	MAUBEC Maëlla	MAUBEC Claude	25,40	56 MONTENEUF 56 PORCARO
C56250205	11/06/2025	Autorisation partielle	EPAILLARD Christophe	EARL DE LA CROIX ELVEN	14,06	56 CARENTOIR 56 GACILLY
C56250206	27/06/2025	Autorisation	GAEC DE L'HENRIES	HIVERT Alain	9,95	56 PLEUGRIFFET
C56250208	25/06/2025	Autorisation	EARL NOEL & FILS	GLOUX Christian	6,10	56 NOYAL PONTIVY
C56250212	27/06/2025	Autorisation	EARL LA GRELINETTE CENDREE	SCEA DOMAINE DE KEROALLIC	30,00	56 LANGUIDIC
C56250213	27/06/2025	Autorisation	GAEC DE L'HENRIES	HIVERT Alain	1,98	56 PLEUGRIFFET
C56250215	12/06/2025	Autorisation	SCEA PEDRONNO	JAFFRE Patrick	8,13	56 PLUMELIN
C56250217	16/06/2025	Refus	GAEC DE LA LIZET	DUCLOS Yann	13,00	56 MOREAC
C56250218	02/06/2025	Autorisation	EARL LES FORTES PENSEES	LE GUEVEL Jean Claude	9,95	56 FORGES DE LANOUEE
C56250219	04/06/2025	Autorisation	EARL LES FORTES PENSEES	EARL LA VILLE AUBRAY	7,83	56 FORGES DE LANOUEE
C56250226	27/06/2025	Autorisation	GAEC DE PONTHOMAS	EARL QUESTEL B. ET P.	18,07	56 SULNIAC
C56250227	27/06/2025	Autorisation	EARL DES CAMELIAS	EARL QUESTEL B. ET P.	35,86	56 SULNIAC 56 THEIX NOYALO
C56250228	27/06/2025	Autorisation	EARL NOVY	JUMEL Yvon	7,94	56 NEANT SUR YVEL
C56250233	04/06/2025	Autorisation	SCEA DE LA PREE	RENAUD Michel	13,53	56 FORGES DE LANOUEE
C56250244	13/06/2025	Autorisation	BOSCHER REMY	GAEC MAHOUDO	44,19	56 SAINT-GONNERY
C56250245	27/06/2025	Autorisation	AUBRY Elodie	SCEA PORCS JOLY	1,09	56 BULEON
C56250246	27/06/2025	Autorisation	SCEA ROUXEL LAURENT HERVE	DANET Jean Yves	12,78	56 BREHAN
C56250260	27/06/2025	Refus	GAEC LE TALOUR		15,99	56 GRAND-CHAMP
C56250264	27/06/2025	Autorisation partielle	GAEC DES MENUES LANDES	EARL DE PENGUILY ET DE BREMAUDE	20,20	56 BREHAN
C56250265	27/06/2025	Autorisation	EARL LA FERME DE PENHAUDAN	GAEC DE KERGORNET	13,12	56 GESTEL
C56250277	04/06/2025	Refus	GAEC JOANNIC	EARL AU NATUREL	19,64	56 TREFFLEAN
C56250287	25/06/2025	Autorisation	GAEC LE DEFAIX	BERNARD Marie Antoinette	2,04	56 CAMPENEAC

N° de l'arrêté	date de l'arrêté	Type arrêté	identité du demandeur	identité du cédant	surface demandée	localisation du foncier
C56250302	11/06/2025	Refus	EARL MATHEL	LE GOLVAN Stephane	3,45	56 LANGUIDIC
C56250321	04/06/2025	Déclaration recevable	JOUAN Jean-Luc	JOUAN Loic	7,17	56 GUEGON 56 HELLEAN
C56250328	25/06/2025	Autorisation	BOURDAIS Solène	EARL TY RIO	5,93	56 GRAND CHAMP
C56250334	16/06/2025	Autorisation	GAEC DE KERDELANN	DUCLOS Yann	2,46	56 MOREAC
C56250352	04/06/2025	Déclaration recevable	HUBERSON Gaetane	EARL LE FOULER	20,92	56 PLOUAY
			RENNES, le 04/09/2025	Le Chef de pôle, Luc TRANCART		

Le texte intégral de ces arrêtés est consultable dans les deux mois à compter de la présente publication :

- Sur rendez-vous à la direction régionale de l'agriculture de l'alimentation et de la forêt - 15 avenue de cucillé à RENNES au service régional de l'économie et des filières agricoles et agroalimentaires
- Par demande à l'adresse mail suivante : srea-sdrea.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr
- Par courrier en tenant compte des délais postaux

DREAL

R53-2025-09-06-00001

DREAL BRETAGNE - Arrêté portant subdélégation de signature

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE

Liberté
Égalité
Fraternité

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

ARRÊTÉ

portant subdélégation de signature

**LE DIRECTEUR RÉGIONAL
DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT DE BRETAGNE**

Vu la loi organique n° 2001-692 du 1er août 2001 modifiée relative aux lois de finances,
Vu la loi n° 82-213 modifiée du 2 mars 1982 relative à la liberté des communes, des départements et des régions,
Vu le Code de la commande publique,
Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
Vu le décret n° 2004-1085 du 14 octobre 2004 modifié relatif à la délégation de gestion dans les services de l'État,
Vu le décret n° 2009-235 du 27 février 2009 relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement,
Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu le décret du 10 octobre 2024 portant nomination de M. Amaury de SAINT-QUENTIN préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;
Vu l'arrêté ministériel en date du 20 septembre 2021 nommant M. Eric FISSE, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de la région Bretagne, à compter du 1er novembre 2021 ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 2024/DREAL/DSG du 28 octobre 2024 portant délégation de signature à Mr Eric FISSE, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne ;
Vu l'arrêté préfectoral n° 2024/DREAL/DSF-Marchés du 30 octobre 2024 portant délégation de signature financière à Mr Eric FISSE, directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne.

ARRÊTE

SECTION I - Compétence administrative générale

Article 1er
Il est donné délégation de signature à l'effet de signer tous actes, décisions, circulaires, rapports, correspondances et documents relevant de la compétence de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne, à l'exception des actes énumérés à l'article 1er de l'arrêté préfectoral N° 2024/DREAL/DSG du 28 octobre 2024 portant délégation de signature à Mr Eric FISSE, aux agents de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne dont les noms suivent :

Pour les directeurs adjoints

Il est donné subdélégation de signature, pour tous les domaines qui sont délégués à Mr Eric FISSE à :
- Mr Yves SALAÜN, directeur adjoint de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne,
- Mme Aurélie MESTRES, directrice adjointe de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne.

Pour les chefs de service, leurs adjoints et les chefs de division

Il est donné délégation de signature, pour les attributions de leur service, aux agents dont les noms suivent :

- Mme Alane LE DÉ, cheffe du service de l'administration générale interne et régionale et, dans la limite de leurs attributions à :
. Mr Patrick DUFEIL, chef de la division ressources humaines du service de l'administration générale interne et régionale, en cas d'absence ou d'empêchement de Mr Patrick DUFEIL à Mme Noëlle BENAITIER, adjointe au chef de la division ressources humaines et cheffe de l'unité pilotage des ressources humaines ou, pour les attestations individuelles, formulaires de gestion RH, les états de service et convocations pour les concours ou examens, à Mme Gaëlle NIGNOL, cheffe de l'unité ressources humaines de proximité et Madame Nadine RAKOTOARISOA, cheffe de l'unité formation et concours,
. Mme Murielle-Anne LEFORT, cheffe de la division finances du service de l'administration générale interne et régionale, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Murielle-Anne LEFORT à Mme Chrystèle CELLIER, adjointe à la cheffe de la division finances et cheffe de l'unité programmation et gestion budgétaire,
. Mr Philippe ROPARS, chef de la division informatique et logistique du service de l'administration générale interne et régionale,
- Mme Isabelle GRYTTEN, cheffe du service patrimoine naturel, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Isabelle GRYTTEN, à Mme Alice NOULIN, adjointe à la cheffe de service du patrimoine naturel, et en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Alice NOULIN, à M. Julian VIRLOGEUX, adjoint à la cheffe de la division biodiversité, géologie et paysage, à Mme Pascale FERRY, cheffe de la division eau,
- Mr Alexandre DUPONT, chef du service climat, énergie, aménagement, logement; en cas d'absence ou d'empêchement du chef de service, à Mr Philippe BAUDRY, adjoint au chef de service, à M. Pascal LEVEAU, chef de la division aménagement, urbanisme et logement,

- Mme Florence TOURNAY, cheffe du service prévention des pollutions et des risques, en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Florence TOURNAY, à Mme Sylvie VINCENT, adjointe à la cheffe de service et cheffe de la division risques chroniques et sous-sol, à M. Nicolas BOUVIER, chef de la division risques naturels et hydrauliques, à Mme Valérie DROUARD, cheffe de la division risques technologiques, à Mme Anne MORANTIN, cheffe de la division prévision des crues et hydrométrie,
- Mme Sophie JUIN, cheffe du service infrastructures, sécurité transports; en cas d'absence ou d'empêchement de Mme Sophie JUIN, à Mme Sarah HARRAULT, adjointe à la cheffe de service infrastructures, sécurité transports, à Mr Vincent GASSINE, chef de la division des transports routiers et sécurité des véhicules,
- Mr Thomas ZAMANSKY, chef du service connaissance, prospective et évaluation, en cas d'absence ou d'empêchement de Mr Thomas ZAMANSKY, à Monsieur Thomas FAGART, adjoint au chef de service et chef de la division connaissance et prospective, à Mr Fabrice PHUNG, chargé du pilotage du système d'information, à Mme Hélène HANSE, cheffe de la division évaluation environnementale.

Pour les chef(fe)s de mission

Il est donné délégation de signature, dans le cadre de leurs attributions, aux agents dont les noms suivent :

Mr Pierre Alexandre POIVRE, chef de la mission stratégie régionale et communication,
Mme Elise POIREAU, cheffe de la mission zone côtière et milieux marins,
Mme Lucie TRULLA, cheffe de la mission énergies marines renouvelables,
Mr Luc NOSLIER, chef de la mission zone de défense et de sécurité.

En particulier, pour certaines missions relevant du service infrastructures, sécurité, transport

- Pour les missions relevant de l'unité Homologation et sécurité des véhicules

Il est donné délégation de signature, dans le cadre de leurs attributions relatives aux « véhicules » de compétence régionale, aux agents dont les noms suivent :

Mme Anne ROBIN, cheffe de l'unité Homologation et sécurité des véhicules,
Mr Rémi DELATTRE, responsable de l'antenne bidépartementale d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor de l'unité Homologation et sécurité des véhicules,
Mr Jean-Michel CAZORLA, responsable de l'antenne du Finistère de l'unité Homologation et sécurité des véhicules,
Mr David NOURY, responsable de l'antenne du Morbihan de l'unité Homologation et sécurité des véhicules,
Mr Grégory HOUEE, adjoint au responsable de l'antenne bidépartementale d'Ille-et-Vilaine et des Côtes-d'Armor de l'unité Homologation et sécurité des véhicules,
Mr Damien ROLLAND, référent « véhicules » au sein de l'unité Homologation et sécurité des véhicules,
Mr Sébastien PRUNIER, référent « véhicules » au sein de l'unité Homologation et sécurité des véhicules,
Mr Yves ALIS, opérateur « véhicules » au sein de l'unité Homologation et sécurité des véhicules, pour la délivrance des cartes blanches et des attestations d'aménagement des véhicules de transports en commun de personnes,
Mme Anne VAUTIER-LARREY, cheffe de l'unité départementale des Côtes-d'Armor,
Mr Eric GAUCHER, chef de l'unité départementale du Finistère,
Mr Yannig GAVEL, chef de l'unité départementale du Morbihan.

- Pour les missions relevant des unités contrôle des transports terrestres et régulation des transports
Il est donné délégation de signature à Mr Eric PETRAS, chef de l'unité contrôle des transports terrestres et à Mr Sylvain LE MEITOUR, chef de l'unité régulation des transports.

- Pour les missions relevant de l'unité infrastructures et maîtrise d'ouvrage
Il est donné délégation de signature, dans le cadre de ses attributions relatives aux activités relatives aux infrastructures et à la maîtrise d'ouvrage sur le réseau routier national, à Mr Patrick GOMI, chef de l'unité infrastructures et maîtrise d'ouvrage.

SECTION II - Compétences de RBOP, RUO et d'ordonnateur secondaire délégué

Article 2
Une subdélégation de signature est donnée à Monsieur Yves SALAÜN, directeur adjoint de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne et à Madame Aurélie MESTRES, directrice adjointe de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne pour l'exercice de la compétence de responsable des budgets opérationnels de programme (BOP) régionaux et de la compétence d'ordonnateur secondaire délégué tant pour les dépenses que pour les recettes des unités opérationnelles rattachées à la DREAL.

Article 3
Une subdélégation de signature est également donnée aux agents listés ci-dessous, à l'effet de signer, dans le cadre de leurs attributions et compétences, les pièces de liquidation des recettes et dépenses de toute nature.
S'agissant en particulier des subventions, et pour les arrêtés et les conventions attributifs, cette subdélégation est limitée aux subventions pour lesquelles le montant de la participation de l'État est inférieur à 100 000 € pour les subventions d'investissement, et à 30 000 € pour les subventions de fonctionnement. Toutefois, la délégation n'est pas limitée pour les actes attributifs de subvention qui font l'objet d'un avis émis par un comité d'aides présidé par le Préfet de région ou son représentant.

Mme Alane LE DÉ, cheffe de service de l'administration générale interne et régionale, et en cas d'empêchement, à Mme Murielle-Anne LEFORT, cheffe de la division finances du service de l'administration générale interne et régionale,
Mr Thomas ZAMANSKY, chef du service Connaissance, prospective et évaluation,
Mme Sophie JUIN , cheffe du service infrastructures, sécurité transports,
Mr Alexandre DUPONT, chef du service climat, énergie, aménagement, logement,
Mme Isabelle GRYTTEN, cheffe du service Patrimoine naturel,
Mme Florence TOURNAY, cheffe du service Prévention des pollutions et des risques,
Mme Elise POIREAU, cheffe de la mission Zone côtière et milieux marins,
Mme Lucie TRULLA, cheffe de la mission énergies marines renouvelables,
Mr Luc NOSLIER, chef de la mission Zone de défense et sécurité,
Mr Pierre Alexandre POIVRE, chef de la mission stratégie régionale et communication,
Mme Anne VAUTIER-LARREY, cheffe de l'unité départementale des Côtes-d'Armor,
Mr Eric GAUCHER, chef de l'unité départementale du Finistère,
Mr Thierry HERBAUX, chef de l'unité départementale d'Ille-et-Vilaine,
Mr Yannig GAVEL, chef de l'unité départementale du Morbihan,

Mme Sarah HARRAULT, adjointe au chef de service et cheffe de la division mobilités durables,
Mme Alice NOULIN, adjointe à la cheffe de service du patrimoine naturel et cheffe de la division biodiversité, géologie et paysages,
Mr Vincent GASSINE, chef de la division des transports routiers et sécurité des véhicules,
Mme Chrystèle CELLIER, adjointe à la cheffe de la division finances et cheffe de l'unité programmation et gestion budgétaire du service de l'administration générale interne et régionale,
Mr Philip SHENTON, chef de l'unité comptabilité de la division finances du service de l'administration générale interne et régionale.

Article 4
Pour l'utilisation de l'application Chorus, les agents suivants sont autorisés, dans la limite de leurs attributions, à procéder aux mouvements de crédits dans l'outil Chorus :
Mme Chrystèle CELLIER, cheffe de l'unité programmation et gestion budgétaire (AGIR/DF),
Mme Sandrine LAMBERT, chargée de mission budget (AGIR/DF/UGPB),
Mme Ana CHOUKAKIDZE, chargée de mission budget (AGIR/DF/UGPB),
Mme Naïma ATIGUI LACHGUER, chargée de mission budget (AGIR/DF/UGPB).

Article 5
Subdélégation de signature est donnée, à l'effet de signer dans le cadre de leurs attributions et compétences de la Mission d'inspection générale territoriale de RENNES :
- les propositions d'engagements hors Chorus Formulaire et les pièces justificatives qui les accompagnent,
- les propositions d'émissions de factures (recettes non fiscales) et les pièces justificatives qui les accompagnent,
- les pièces de liquidation des recettes et dépenses de toute nature (incluant les ordres à payer),
à Mr Christian DIEUDONNÉ, secrétaire général de la Mission d'inspection générale territoriale de Rennes et à Mme Anne BEAUDENON de la Mission d'inspection générale territoriale de Rennes.

Article 6
Délégation de signature est donnée aux agents suivants aux fins de signer tous actes, documents ou décisions se traduisant par l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'État concernant les frais de déplacement (mission et formation) engagés dans le cadre du fonctionnement de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne :
Mme Nathalie LE CHAUX, Direction,
Mme Viviane PHELUT, Direction,
Mme Laure LHERMENIER, SPN ,
Mme Rachel SOUCHU, SPPR/RT,
Mme Maéla ANGER, SCEAL/AUL,
Mme Nathalie MEURLAY, IST/TRSV/HSV,
Mme Sylvie DUPONT, SPPR,
Mme Corinne SIMONIN, UD22,
Mme Catherine FROC, AGIR,
Mme Céline QUELAVOINE, IST/TRSV,
Mme Virginie LE FLOCH, UD56,
Mme Anne BEAUDENON ,Mission d'inspection générale territoriale de RENNES,
Mme Cécile DESILLE, COPREV,
Mme Anne VAUTIER-LARREY, UD22,

Mme Virginie FALCONNAT, UD22,
Mme Morgane FONTAINE, UD35,
Mme Florence DEBOT, UD56,
Mme Julie LE BERDER, AGIR,
Mme Anita BERTHELOT, SCEAL,
Mme Izza BOUTAOUT-PIERS, COPREV.
Mme Mélissa MOETAUA, IST,
Mme Gratias KONDANI-NTONDELET, UD35,
Mr Philip SHENTON, AGIR/DF,
Mme Florence PLESSIS, AGIR/DF/UC,
Mme Véronique ANDRE, AGIR/DF/UC,
Mme Valérie MORLIER, AGIR/DF/UC,
Mme Peggy BRUN, AGIR/DF/UC,
Mme Sylviane THOMAS,AGIR/DF/UC,
Mme Ghislaine RIOU, UD29 ,
Mme Lucie ROGER, UD22.
Mme Fanny MAZUREAU, IST,
Mme Guislaine DEMEE, UD29.

La délégation est appliquée conformément au dispositif de validation des actes et aux profils définis pour chaque agent dans l'application CHORUS-DT.

Article 7
Délégation de signature est donnée aux agents suivants de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne pour valider numériquement dans l'outil CHORUS FORMULAIRES, les actes pris pour le compte de la DREAL Bretagne :
Mme Murielle-Anne LEFORT,cheffe de la division finances du service AGIR,
Mme Chrystèle CELLIER, cheffe de l'unité programmation et gestion budgétaire (AGIR/DF)
Mr Philip SHENTON, chef de l'unité comptabilité (AGIR/DF)
Mme Naïma ATIGUI-LACHGUER, chargée de mission budget (AGIR/DF/UGPB)
Mme Florence PLESSIS, gestionnaire comptable et référente régie de recettes (AGIR/DF/UC)
Mme Elina BUSSON, gestionnaire comptable et référente régie de recettes (AGIR/DF/UC)
Mme Véronique ANDRÉ, gestionnaire comptable (AGIR/DF/UC)
Mme Peggy BRUN, gestionnaire comptable (AGIR/DF/UC)
Mme Valérie MORLIER, gestionnaire comptable (AGIR/DF/UC)
Mme Ghislaine LABBE, gestionnaire comptable et référente dépenses campus (AGIR/DF/UPGB)
Mme Sylviane THOMAS, chargée de prestations comptables (AGIR/DF/UC)
Mme Sarah HARRAULT, cheffe de la division mobilités durables et adjointe au chef de service (IST/DMD),
Mme Chrystèle LECLERC, chargée de gestion financière (IST/DMD/UAD)
Mme Nelly CHALMEL, responsable gestion financière (IST/DMD/UAD)
Mme Valérie TASCON, responsable gestion financière (IST/DMD/UAD)
Mme Dominique BOINET, assistante au pilotage des opérations routières (IST/DMD/UAD)
Mme Anne BEAUDENON de la Mission d'inspection générale territoriale de RENNES.
Mme Amandine TUDURI, cheffe d'unité d'Appui aux Divisions (IST/UAD)

SECTION III - Compétence de pouvoir adjudicateur
Article 8
Il est donné délégation de signature, pour tous les domaines qui sont délégués à Mr Eric FISSE dans le cadre de l'arrêté préfectoral susvisé du 30 octobre 2024 lui portant délégation de signature, à :

- Mr Yves SALAÜN, directeur adjoint de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne,
- Mme Aurélie MESTRES, directrice adjointe de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne.

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Yves SALAÜN, directeur adjoint et de Mme Aurélie MESTRES, directrice adjointe, la délégation de signature qui est conférée à Mr Eric FISSE par l'arrêté préfectoral visé ci-dessus sera exercée par Mme Alane LE DÉ, cheffe du service de l'administration générale interne et régionale.

Article 9
S'agissant des marchés de fournitures, services et prestations intellectuelles dont le montant est égal ou inférieur à 40 000 euros HT, cette délégation est étendue, sous le contrôle du directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne, aux agents placés sous sa responsabilité et dont la liste figure en annexe.

Concernant les marchés de travaux, ce seuil est porté à 100 000 euros HT.

S'agissant des marchés relevant du service Infrastructures Sécurité Transports, une délégation spécifique est accordée conformément aux dispositions fixées dans l'annexe à l'arrêté DREAL portant subdélégation de signature aux agents habilités à représenter le pouvoir adjudicateur précitée.

Article 10
Les attributions de chaque service et mission sont déclinées dans l'arrêté portant organisation de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne.

Article 11
Le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 12
Les dispositions antérieures portant subdélégation de signature sont abrogées.

Article 13
Le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au directeur régional des finances publiques, affiché au siège de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement et publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région de Bretagne.

Fait à Rennes, le

Pour le Préfet de la Région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine et par délégation,
Le directeur régional de l'environnement, de
l'aménagement et du logement de Bretagne
Signé électroniquement par Eric FISSE
Directeur
Le 06 septembre 2025

Annexe consultable auprès du service émetteur »7/7

préfecture de région

R53-2025-09-05-00010

2025 09 05 AR DESIGNATION CESER STEPHANE KERGOURLAY CLG2-1

PRÉFET
DE LA RÉGION
BRETAGNE
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat général pour les affaires régionales

ARRETE PREFECTORAL
constatant la désignation d'un membre
du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne,
collège II – « organisations syndicales de salariés les plus représentatives »

LE PREFET DE LA REGION BRETAGNE,
PREFET D'ILLE ET VILAINE

Vu la loi n° 72-619 du 5 juillet 1972 modifiée portant création et organisation des régions ;

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu la loi n° 86-16 du 6 janvier 1986 modifiée relative à l'organisation des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et, notamment, ses articles L.4134-2 et R. 4134-1 à R.4134-7 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du 10 octobre 2024 portant nomination de M. Amaury de SAINT-QUENTIN, préfet de la région Bretagne, préfet de la zone de défense et de sécurité Ouest, préfet d'Ille-et-Vilaine ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 octobre 2024 portant délégation de signature à M. Jean- Christophe BOURSIN, secrétaire général pour les affaires régionales de la région Bretagne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 8 novembre 2023 fixant la liste des organismes représentés au conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne et le nombre de leurs représentants ;

Vu l'arrêté préfectoral du 15 décembre 2023, modifié, constatant la désignation des représentants des organismes et nommant les personnalités du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne ;

Vu l'arrêté préfectoral du 4 septembre 2025 portant constatation de la vacance du poste, occupé par M. Stéphane CREACH, représentant le comité régional CGT de Bretagne au conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne, au sein du collège II – « organisations syndicales de salariés les plus représentatives » ;

Vu le courrier du 3 septembre 2025 du comité régional CGT de Bretagne faisant part de la désignation de M. Stéphane KERGOURLAY ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales de Bretagne,

ARRETE

Article 1 : est constatée la désignation de M. Stéphane KERGOURLAY en qualité de représentant du comité régional CGT de Bretagne au conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne, au sein du collège II, « organisations syndicales de salariés les plus représentatives ».

…/…

Adresse postale : 81 boulevard d'Armorique – 35026 RENNES CEDEX 9

Article 2 : le présent arrêté sera notifié :

- au président du conseil économique, social et environnemental régional de Bretagne ;
- au président du conseil régional de Bretagne ;
- au secrétaire régional du comité régional CGT de Bretagne ;
- à M. Stéphane KERGOURLAY.

Article 3 : le présent arrêté est exécutoire à compter de sa publication au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

Article 4 : le secrétaire général pour les affaires régionales de Bretagne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Bretagne.

A Rennes.

Pour le préfet et par délégation,
Le secrétaire général pour les affaires régionales

Signé électroniquement le 05/09/2025
par Jean-Christophe BOURSIN

